

Ovin Québec



Poste-Publications Canadienne No. 40049100



- ▶ **Marché international | Perspectives internationales 2016**
- ▶ **RGA du CEPOQ | Conférences et ateliers**
- ▶ **Programmes de sécurité du revenu : *comment s'y retrouver...***
- ▶ **Promotion 2016 : Nouvelle année, nouveaux défis**

**JE VEUX
ÊTRE LEADER
EN ÉLEVAGE
OVIN.**



Seul cours universitaire en élevage ovin offert 100 % à distance. Ce cours est destiné à toute personne ayant un intérêt pour l'élevage des moutons.

- Reproduction
- Gestion de l'élevage et de la santé
- Qualité des carcasses et de la viande
- Génétique et conformation
- Alimentation
- Économie de la production

Une occasion unique de profiter de l'expertise de certains des plus grands spécialistes ovins au Québec.

- Johanne Cameron, agr., M. Sc.
- François Castonquay, Ph. D.
- André Charest, d.t.a.
- Dany Cinq-Mars, agr., Ph. D.
- Francis Goulet, agr., M. Sc.
- Manon Lepage, agr.
- Éric Poullot, Ph. D.

Suivez votre cours de chez vous, au moment où vous le souhaitez. La réussite de cette formation vous permet d'obtenir des unités d'éducation continue (UEC).

Date limite d'inscription pour la session d'automne 2016 : 2 septembre 2016

INFORMEZ-VOUS!
418 656-2131, poste 8358
francois.castonquay@fsaa.ulaval.ca
productionovine.fsaa.ulaval.ca



UNIVERSITÉ
LAVAL

Faculté des sciences de l'agriculture
et de l'alimentation

Premier Choix
AGRICOLE
Boutique agricole et équestre

**Prix de laine:
60-90 cents/livre**

Pour tous vos besoins ovins...

Equipements de manutention, dépôt de laine, substitut de lait et beaucoup plus.

A la recherche d'un directeur pour représenter le Québec Est



Visitez nous sur www.premier-choix.ca ou sur



5120 rue Martineau
Saint-Hyacinthe, Québec, J2R 1T9
Tél : 450 796-4242
Sans Frais : 888 796-4242
Fax : 450 796-4243

Ce bulletin de liaison est publié par la Fédération des producteurs d'agneaux et moutons du Québec (FPAMQ) affiliée à l'Union des producteurs agricoles (UPA).

Il est le résultat d'un travail concerté avec le Centre d'expertise en production ovine du Québec (CEPOQ) et la Société des éleveurs de moutons de race pure du Québec (SEMRPQ).

Sa mission est d'informer les producteurs ovins et les intervenants du milieu agricole par la présentation d'articles de fond sur les dossiers d'actualité, la vulgarisation et la divulgation des plus récentes recherches.

Fédération des producteurs d'agneaux et moutons du Québec (FPAMQ)

555, boul. Roland-Therrien, bureau 545
Longueuil, QC, J4H 4E7

Tél. : 450 679-0540 p. 8484 * Télécopieur : 450 674-4415
www.agneauduquebec.com

Centre d'expertise en production ovine du Québec (CEPOQ)

1642, rue de la Ferme, La Pocatière QC G0R 1Z0
Tél. : 418 856-1200 * Télécopieur : 418 856-6247

info@cepoq.com * www.cepoq.com

Société des éleveurs de moutons de race pure du Québec (SEMRPQ)

239, route 204, Saint-Damase, QC G0R 2X0
Téléphone: 418 359-3832* Télécopieur: 418 359-3172
sempq@cepoq.com * www.sempq.net

En page couverture : photo du reportage « Une jeune entreprise en plein essor grâce à l'expérience de ses propriétaires ! », FPAMQ

Rédacteurs

Amina Baba-Khelil	Vincent Demers Caron
Florence Bouchard Santerre	Yves Langlois
François Castonguay	Mélanie Larochelle
Marie-Josée Cimon	Hugues Larocque
Raphaël Chevalier	Gaston Rioux
Marion Dallaire	Cathy Thériault-Landry
	Léda Villeneuve

Les opinions émises dans la revue n'engagent que leurs auteurs. La FPAMQ se réserve le droit de refuser toute insertion (article, publicité, etc.) sans avoir à le justifier.

ABONNEMENT OU ANNONCEURS: Marion Dallaire
mdallaire@upa.qc.ca ou 450-679-0540 Poste 8332

Retourner toute correspondance ne pouvant être livrée au Canada à :

La Fédération des producteurs d'agneaux et moutons du Québec

Maison de l'UPA
555 boulevard Roland-Therrien, bureau 545
Longueuil QC J4H 4E7
Téléphone : 450 679-0530
Télécopieur : 450 674-4415
Courriel : info@agneauduquebec.com

CONVENTION DE LA POST-PUBLICATION
NO° 40049100

SOMMAIRE

printemps 2016

volume 16, numéro 2

Mot du président Vers une stratégie de développement et de singularité de l'agneau du Québec	05
Mot de la directrice Un plan d'action 2016 pour répondre aux priorités de marché	07
Actualités À nos moutons !	09
Marché Bilan 2015 : Ventes des agneaux lourds au Québec, Ventes des agneaux à l'encan de St-Hyacinthe, Ventes des agneaux en Ontario	10
Marché international Perspectives internationales 2016	12
CEPOQ Réunion générale annuelle du CEPOQ	13
Vulgarisation La tournée provinciale du CEPOQ sous une formule de visioconférence... une première qui promet !	14
Promotion Promotion 2016 Nouvelle année, nouveaux défis	15
Sécurité du revenu Les programmes de sécurité du revenu : comment s'y retrouver...	16
Traçabilité SimpliTrace. La nouvelle porte d'accès à votre dossier ATQ en ligne !	18
Génétique 2016, une année riche en améliorations pour le programme d'évaluation génétique canadien GenOvis	19
Santé En résumé... quelques articles scientifiques en lien avec la santé ovine	23
Programme québécois d'assainissement Tableau Maedi visna	26
Recherche Quand fertilité en contre-saison rime avec rentabilité	27
Agence de vente des agneaux lourds Calendrier	32
Reportage Une jeune entreprise en plein essor grâce à l'expérience de ses propriétaires !	34
Concours de photographie de la FPAMQ 2016	36

Marie-France Bouffard B.Sc. agr. et Christian Beaudry agr.

Agronovie S.E.N.C.

Éleveur ovin de race pure
Arcott Rideau

- ✓ Troupeau de valeur génétique supérieure : ISM moyen des 310 femelles = 6.51 (90 %) de la race
- ✓ Suivi GenOvis
- ✓ Maedi visna statut OR
- ✓ Béliers génotypés



Au plaisir de vous rencontrer

635, rang Beaudry, Granby(Québec) J2J 0K4
450 379-5298 chris.beau@sympatico.ca

JMP

CONSULTANTS

Services-conseils techniques en production ovine partout au Québec !

- Amélioration génétique
- Programme de reproduction
- Gestion de la santé du troupeau
- Suivi alimentaire
- Suivi annuel de performance
- Projets de développement
- Production biologique

*Robie Morel et Jessica Lepage, agronome
vous accompagnent !*

Tél. : 418 725-7997 Téléc. : 418 725-7995
info@jmp-consultants.com
www.jmp-consultants.com



 **bergerie
FLEURIAULT**
productivité • rusticité • maternelle • désaisonné

- Troupeau de race pure Dorset et Romanov désaisonné naturellement
- Suivis Génovis pour tous les agneaux élevés
- Spécialiser dans l'élevage de sujets de reproductions
- Sujets disponibles**
 - Béliers Dorset et Romanov génotypé pour la tremblante
 - Femelles hybrides prolifiques
 - Rustiques
 - Désaisonnés
 - Prolifique

Ayez le regard juste, pour des sujets de productions de qualités !

www.bergeriefleuriault.com

Meggie Parent • Saint-Gabriel de Rimouski
418 798-4315 • meggieparent@globetrotter.net

Nous sommes la clé de votre réussite !

Ferme Bernier Campbell Inc.

Éleveur Dorper de race pure
Suivi GenOvis - Statut Or Meadi-Visna



**Béliers terminaux disponibles
Pour obtenir de plus amples détails contactez-nous :**

berniercampbell@videotron.ca
www.fermeberniercampbell.com

Tél. : 450 361-9502 • Cell. : 450 522-7051



Vers une stratégie de développement et de singularité de l'agneau du Québec

Le début d'année 2016 a été pour plusieurs d'entre nous une source de questionnements suite à l'affaissement du prix de l'agneau lourd. Cette phase liée à une baisse de prix, peut susciter des émotions telles que le découragement, la crainte ou même l'anxiété. Toutefois, l'heure n'est pas à la panique, car le temps nous a appris que les marchés sont sujets à des fluctuations et à des mouvements cycliques de hausses et de baisses. Un entrepreneur avéré doit demeurer alerte et vigilant afin de traverser ces cycles de manière rationnelle. Il doit également comprendre le marché afin d'être en mesure de tolérer ces fluctuations.

Je ne vous apprends rien en vous disant que le marché de l'agneau au Québec subit des influences de l'Ontario et de l'Alberta. Ce sont des joueurs importants en termes de production, transformation et distribution alors que les trois provinces se partagent un bassin restreint de consommation à Montréal et Toronto. Il faut toutefois dire que la demande est en croissance du fait de la démographie et de l'immigration.

L'Ouest canadien détient un atout, le maintien d'un coût de production bas. Néanmoins, les conditions d'élevage qui s'y pratiquent sont différentes de celles du Québec et cela a des effets notables sur le résultat obtenu.

Pour nous, la question est de savoir comment tirer notre épingle du jeu en composant avec les atouts des uns et en tirant profit des cartes qui sont en notre possession. Notre agneau est produit en bergerie, est élevé sans hormones avec un suivi vétérinaire rigoureux pour toute application de médicaments et est abattu jeune, ce qui lui confère une qualité spécifique. Au-delà de cela, il ne s'agit pas seulement de se glorifier de nos atouts. Il faut les mettre en valeur, les faire valoir auprès des consommateurs.

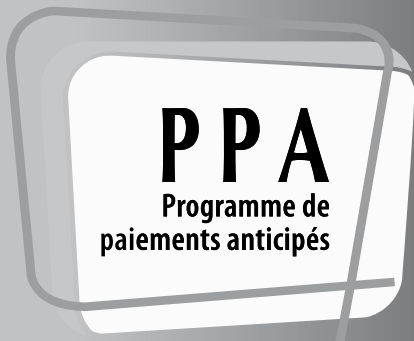
Pour cela, nous avons débuté un projet pour réaliser un plan stratégique marketing. Ce plan a pour objet de mettre en place une stratégie pour entrer en relation avec nos consommateurs, leur communiquer les caractéristiques de notre produit et mieux le positionner. Le but ultime étant de prendre notre place sur le marché. À ce sujet, nous avons déjà commencé puisque nous avons mené plusieurs actions publicitaires depuis le mois de décembre dernier (*journal La Presse et La Presse +, magazine Ricardo par exemple*).

Notre salut est le développement du marché afin d'acquérir de nouvelles parts mais la condition d'y accéder est le maintien d'une qualité irréprochable.

Pour ce qui est du marché, nous sommes en constante communication avec nos vis-à-vis de l'Ontario Sheep Marketing Agency, afin de mieux comprendre les éléments qui soutiennent ce marché et trouver des alternatives afin de développer sans se désavantager mutuellement. Notre salut est le développement du marché afin d'acquérir de nouvelles parts mais la condition d'y accéder est le maintien d'une qualité irréprochable.

Le passé nous a appris que les marchés finissent toujours par revenir à la normale. Toutefois, ce qui doit susciter en nous le plus de regain d'optimisme, c'est notre action à prendre notre avenir en main en ayant des objectifs réalistes et se rappeler qu'il importe toujours de penser à long terme.

Yves Langlois



LE PPA C'EST RENTABLE...

Programme d'aide financière d'AAC administré par la FPAMQ

**Jusqu'à 100 000 \$ sans
intérêt et 300 000 \$ au taux de
base moins 0,25 %**

Photo : « Country girl », par Catface27



FÉDÉRATION DES PRODUCTEURS
D'AGNEAUX ET MOUTONS DU QUÉBEC

Visitez le www.agneauduquebec.com ou
composez le 450 679-0540 poste 8993 ou 8994

Un plan d'action 2016 pour répondre aux priorités de marché

Par ce temps de grande froidure et à l'heure où sont écrites ces lignes, une citation philosophique me donne le goût de méditer un brin. Sénèque le romain disait : « Il n'y a pas de vent favorable pour celui qui ne sait où il va ».

Encore d'actualité, cette citation nous incite à réfléchir sur notre vision, à avoir des objectifs et à nous doter de moyens pour y parvenir. Pour cela, des choix et des priorisations s'imposent et, à juste titre, la Fédération a travaillé sur un plan d'action qui a pour objectifs d'optimiser tant les moyens humains que financiers; prévoir et gérer le temps nécessaire à la mise en œuvre des dossiers et des projets.

Ainsi, plusieurs projets vont retenir l'attention particulière de la Fédération au cours de l'année. La liste qui suit n'est pas exhaustive mais en constitue un bon aperçu.

➤ Plan stratégique du secteur ovin du Québec 2016-2020

La stratégie détermine l'orientation que doit prendre une organisation pour remplir son mandat. À travers un plan, l'organisation est en mesure d'établir le tracé afin d'atteindre les objectifs fixés et de déterminer les moyens nécessaires à la réalisation de ces derniers. Le dernier plan stratégique du secteur ovin est arrivé à échéance en 2015. Par conséquent, la Fédération a fait une demande de financement au MAPAQ afin de réaliser ce projet. Sa réalisation est conditionnelle à l'obtention du financement du

MAPAQ et a pour but de répondre aux objectifs suivants :

- Analyse de l'environnement interne et externe du secteur ovin
- Mission, vision, valeurs du secteur
- Orientations stratégiques et réflexion sur les priorités
- Élaboration du plan stratégique et du plan d'action annuel

➤ Plan marketing du secteur ovin

Un plan marketing est un document permettant d'analyser la situation d'un produit sur le marché et de prévoir son évolution grâce à des stratégies mises en place et d'avoir une vue d'ensemble sur la concurrence. En pratique, il existe quatre facteurs qui influencent les décisions d'achat. On appelle ces quatre facteurs le « marketing



mix » ou « les quatre P ». Ils se définissent comme suit : Produit (*quel produit va être vendu ?*), Prix : (*combien on peut demander pour le produit*), Place (*où est-ce que le produit peut être vendu ?*), Promotion (*comment faire connaître le produit ?*). Une firme spécialisée a été engagée afin de réaliser ce plan et répondre à ces objectifs :

- Dresser un portrait de la situation concernant le produit
- Établir une stratégie de marque (vision, mission, valeurs, argumentaire)
- Avoir un positionnement de la marque et un plan de communication
- Définir la clientèle cible et les points de contacts (médias ou autres)
- Avoir un échéancier de déploiement du plan.

Produit	Prix	Place (distribution)	Promotion (communication)
<ul style="list-style-type: none"> ◆ Qualité ◆ Caractéristiques ◆ Marque ◆ Garantie 	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Tarif ◆ Remise ◆ Rabais ◆ Conditions de paiement 	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Canaux de distribution ◆ Points de vente 	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Publicité ◆ Promotion des ventes ◆ Force de vent ◆ Marketing direct ◆ Relations publiques

➤ Développement de marché pour l'agneau du Québec

Le développement de marché fait partie intégrante du marketing. C'est un outil qui vise des objectifs de croissance. Un secteur de production doit être capable de s'adapter à l'évolution du marché et profiter des opportunités existantes en mettant en place une nouvelle stratégie de croissance pour être pérenne. Il s'agit essentiellement de réaliser :

- ▶ Une veille informationnelle sur les marchés nord-américains
- ▶ Des analyses de données de marché et de l'environnement
- ▶ L'identification des opportunités de nouveaux marchés dans le but de faire une extension

➤ Grille de prix des agneaux lourds pour répondre au besoin du marché

Les travaux dans le cadre de ce projet ont débuté au cours de l'année 2015.

Comprendre et répondre aux besoins des clients est à la base et au centre de toute entreprise fructueuse. Dans une première étape, la Fédération avait mis en oeuvre un projet afin de connaître les besoins et attentes vis-à-vis de la carcasse d'agneau lourd. Il était ressorti que la strate de poids la plus recherchée se situe dans la strate de poids 20-24 kg. Rappelons que dans le cadre de la convention sur la mise en marché des agneaux lourds, il existe une grille de prix permettant de payer le produit en fonction de la qualité livrée. Pour répondre aux besoins actuels du marché, la Fédération de concert avec les acheteurs, discutent d'une éventuelle modification au niveau de cette grille. Au préalable, il est pertinent de réaliser les actions suivantes :

- ▶ Analyser les impacts financiers pour produire selon différents strates de poids carcasse
- ▶ Développer des scénarios de grille

de prix pour répondre au besoin du marché

- ▶ Présenter les résultats en assemblée générale annuelle (AGA) pour prendre une décision quant aux modifications de cette grille.

Mécanisme d'attribution des engagements annuels

Les premiers résultats des travaux issus de ce dossier ont été présentés à l'AGA 2015. À cette occasion, les membres avaient donné le mandat à la Fédération de poursuivre les travaux suite à leurs recommandations et de présenter les résultats bonifiés à l'AGA 2016. Rappelons que ce dossier a pour objectif de trouver un mécanisme pour attribuer les engagements annuels de façon équitable entre les producteurs dans le cas où l'offre en engagements annuels des producteurs dépasse la demande en engagements annuels des acheteurs.



PROJET ASE-2015

- ✓ *Vous êtes intéressé à obtenir des informations sur la gestion technico-économique de votre entreprise ;*
- ✓ *Vous souhaitez vous comparer aux autres producteurs ovins de la province;*
- ✓ *Vous voulez aider à développer la production par l'implantation d'une banque de données.*

Ce projet est idéal pour vous

Pour participer vous devrez nous fournir votre comptabilité et les résultats techniques de votre entreprise.

Date Limite pour l'inscription : 15 avril 2016

Des frais seront exigibles pour supporter le coût des services des agronomes Jean Lecours et Manon Lepage.

- ➡ Pour informations, veuillez communiquer avec Jean Lecours (418 926-3765) ou Manon Lepage (418 839-0248)

À nos moutons!

Calendrier des Fêtes religieuses 2016-2017 où l'agneau fait partie du repas traditionnel

2016		2017	
06.06.2016	Début du Ramadan	11.04.2017	Pâque juive
05.07.2016	Fin du Ramadan	16.04.2017	Pâques
13.09.2016*	Aïd el-Kebir Fête du Bélier	16.04.2017	Pâque Orthodoxe
		27.05.2017	Début du Ramadan
		25.06.2017	Fin du Ramadan
		02.09.2017*	Aïd el-Kebir Fête du Bélier

*date sujette à changement, également disponible sur le site Internet de la FPAMQ à www.agneauduquebec.com

CEPOQ

Récolte de semence

Le 22 décembre dernier, le CEPOQ a obtenu de l'ACIA les permis nécessaires pour la récolte de semence des petits ruminants, soit celui pour l'utilisation domestique (Canada) et pour l'exportation. Le CEPOQ possédait déjà celui pour l'usage exclusif du propriétaire. Dans les prochaines semaines, le Centre évaluera l'opportunité de mettre en œuvre un projet pilote de récolte de semence à l'automne 2016. Les éleveurs seront informés des suites de ce dossier, le cas échéant. ■

Région

Concours qualité des fourrages 2015

Les producteurs ovins des régions Centre-du-Québec, Chaudière-Appalaches, Capitale-Nationale, Outaouais, Montérégie, Mauricie et Bas-Saint-Laurent, qui utilisent les services-conseils de la conseillère Manon Lepage agronome, ont participé au concours de la qualité des fourrages pour l'année 2015. Cette année, le concours a été modifié pour prendre en compte la grosseur des troupeaux, la valeur des fourrages et les besoins des brebis selon les stades physiologiques. Voici le nom des gagnants...

Catégorie Fourrage de qualité flushing et début gestation pour des brebis (Entre 32 et 35 % ADF et entre 11 et 13 % de protéine) :



• Ferme Dupuis-Pelletier, propriété de Mme Lili Pelletier de Saint-Antonin avec un ensilage de 11,4 % de protéine et 2,25 Mcal/kg d'énergie métabolisable pour 50 % des besoins du troupeau.

Catégorie Fourrage de qualité fin gestation et lactation pour des brebis (Entre 14 et 16 % de protéine et maximum de 34 % ADF) :



• Ferme Charmax inc. propriété de Charles, Frédéric et Maxime Berthiaume de Saint-Patrice de Beauvillage avec un ensilage de 14 % de protéine et 2,29 Mcal/kg d'énergie métabolisable pour 70 % des besoins du troupeau.

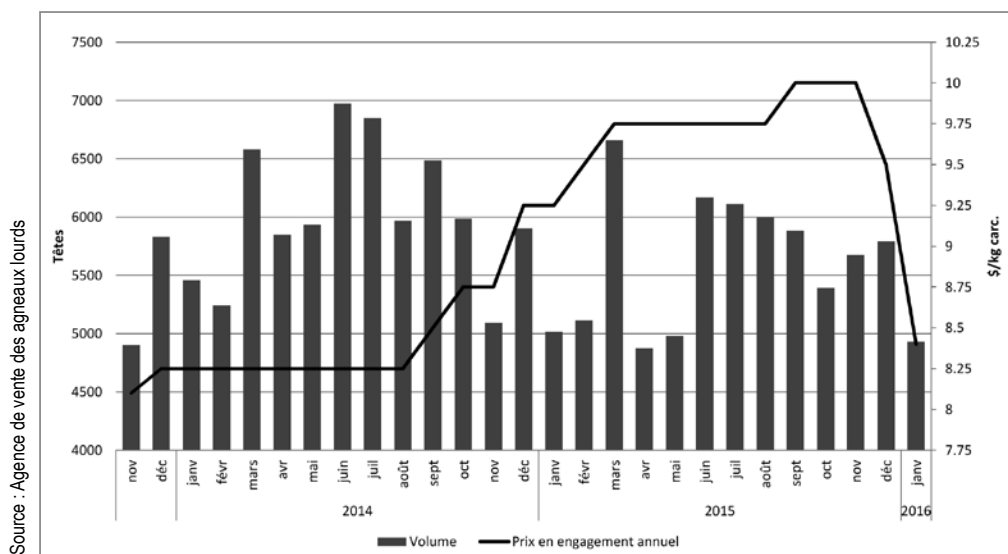
Dans l'ordre habituel : Claudia Poulin conjointe de Frédéric, Frédéric Berthiaume, Pierre-Luc Faucher, agronome de Lactech et Manon Lepage, agronome consultante en production ovine.

Merci à la compagnie Lactech et plus spécialement à M. Pierre-Luc Faucher, agronome, pour la commandite des plaques remises à nos gagnants. Merci à tous et encore félicitations à nos gagnants ! ■

Ventes des agneaux **lourds** au Québec Bilan 2015

Un total de 67 672 têtes d'agneaux lourds a été mis en marché entre janvier et décembre 2015. Ce volume représente une diminution de 6,4 % par rapport à 2014. Pour le premier mois de 2016, le volume mis en marché est similaire à l'an dernier, soit près de 5 000 agneaux lourds.

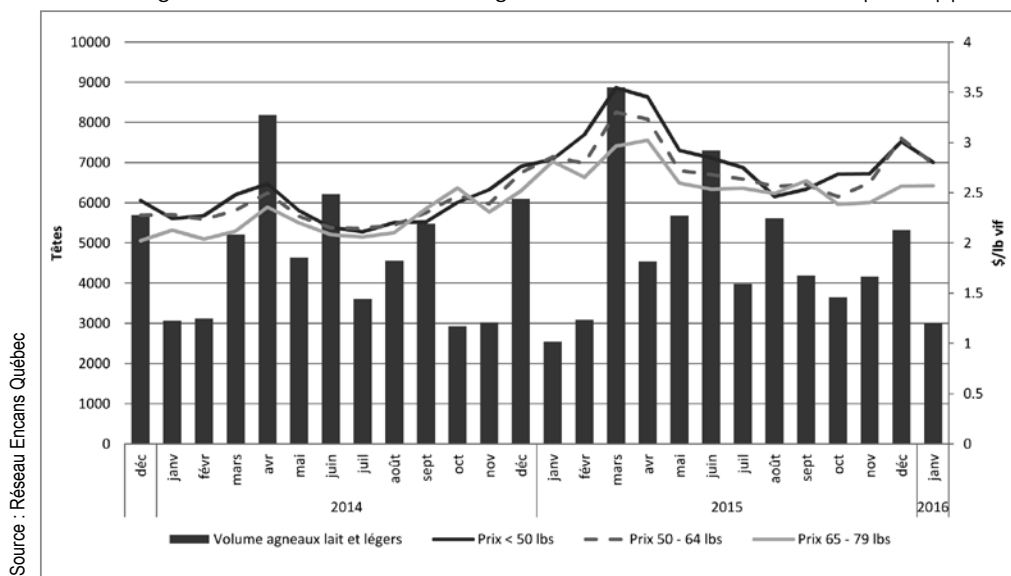
Le prix négocié de l'agneau lourd en engagement annuel a baissé depuis janvier 2016 à un niveau similaire à ce qu'il était de janvier à août 2014. Le prix de 2015, en hausse de 15,3 % par rapport à 2014, a augmenté constamment pendant les 11 premiers mois de l'année, puis a chuté au mois de novembre. Ce cycle de hausse et de baisse suit la tendance des divers marchés de l'agneau en Amérique du Nord. Les volumes d'agneaux lourds disponibles étaient importants pendant l'hiver dans l'Ouest canadien et aux États-Unis, ce qui a provoqué une hausse des volumes offerts aux encans ontariens et diminué la demande d'agneaux lourds de notre province sur le marché de Toronto. ■



Ventes des agneaux **de lait et légers** à l'encan de St-Hyacinthe Bilan 2015

Le volume total d'agneaux de lait et légers transigé à St-Hyacinthe a atteint 58 909 agneaux en 2015. Le niveau élevé des prix pour ces catégories a entraîné une augmentation du volume des agneaux mis en marché de 5 % par rapport à l'année 2014.

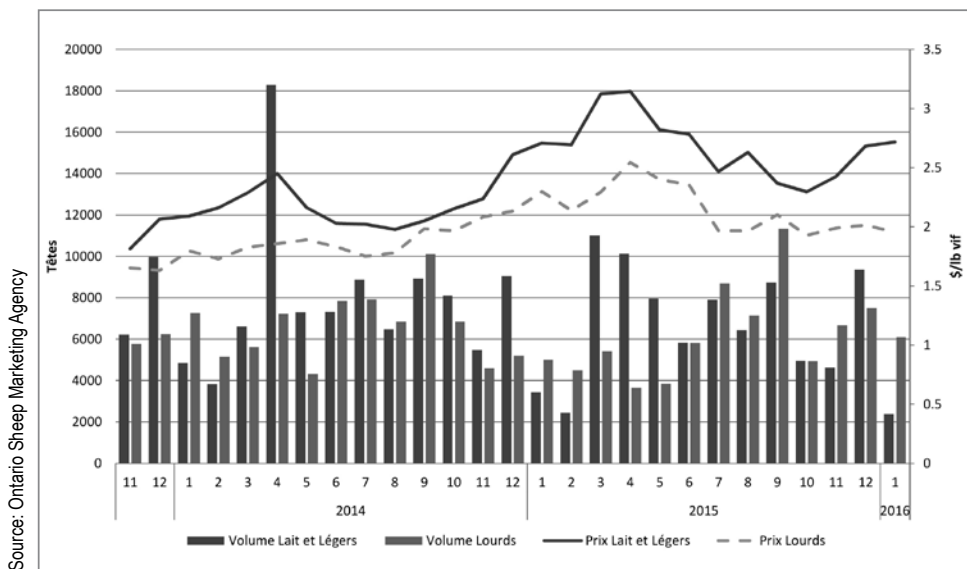
Le prix moyen des différentes catégories d'agneaux de lait et légers s'est maintenu autour de 2,77 \$/lb vif au cours de l'année 2015, soit une hausse de 20,3 % par rapport à 2014. Le prix moyen a connu un sommet de 3,27 \$ pour la période de Pâques, a diminué par la suite jusqu'en août avant de reprendre de la vigueur jusqu'aux Fêtes de fin d'année. Au début 2016, il était en diminution en janvier (2,72 \$) et février (2,53 \$) par rapport à décembre 2015 (2,87 \$). ■



Ventes des agneaux en Ontario - Bilan 2015

En 2015, les prix moyens des catégories d'agneaux légers et lourds mis en vente aux enchères en Ontario ont connu respectivement des hausses de près de 23 % et 15 % par rapport à 2014. Les prix ont atteint des sommets historiques pendant les 9 premiers mois de l'année. Pour 2016, l'Ontario Sheep Marketing Agency prévoit des prix baissiers par rapport à 2015 (Ontario Sheep News, Décembre 2015).

Pour ce qui est du volume, le total vendu à l'encan des catégories de lait et de léger a diminué de 12,9 % et celui des agneaux lourds de 5,7 %. Pour les 11 premiers mois de l'année, le nombre de têtes abattues en Ontario (brebis, béliers, agneaux), a diminué de 7,6 % par rapport à 2014. En comparaison, la diminution du cheptel abattu pour la même période est de 8,7 % au Québec et dans les Maritimes, tandis qu'une augmentation de 5,3 % était enregistrée dans l'Ouest canadien. En Ontario jusqu'à novembre 2015, 262 248 ovins avaient été abattus, tandis qu'autour de 175 000 ovins avaient été vendus à l'encan. Les abattoirs ontariens, à 91 % sous inspection provinciale, achètent donc directement de producteurs ou de commerçants au moins le tiers du volume global annuel. ■



Ferme RIDO senc.

Sonia Rioux et Luc Martin DeRoy

Éleveur Arcott Rideau et Suffolk

SUJETS DISPONIBLES POUR VOTRE ÉLEVAGE

POUR UN PRIX ÉGAL AU MARCHÉ QUÉBÉCOIS :

- ➔ Béliers et agnelles RR ou QR

SANTÉ ET GÉNÉTIQUE SUPÉRIEURES :

- ➔ Lignées de l'Alberta et de l'Ontario
- ➔ Statut OR pour le Maedi visna pour les 2 races



130, 3^e Rang Est

Sainte-Anne-de-la-Pocatière (Québec) GOR 1Z0

www.fermerido.com | 418 856-5140 | rido@videotron.ca

Symposium ovin provincial

14 et 15 octobre 2016

Hôtel Delta - Sherbrooke

14 octobre Journée-conférences

15 octobre Déjeuner-conférence

Visites fermes ovines



*...de l'oxygène pour
aujourd'hui et demain !*

Pour information supplémentaire :

819 346-8905 poste 140



*Évènement à ne pas manquer
À mettre à votre agenda*

Perspectives internationales 2016

De janvier à novembre 2015, les importations de viande ovine au Canada ont été en hausse de 4 % et ont totalisé 17 238 tonnes, s'expliquant, entre autres, par une augmentation de 10 % des importations de Nouvelle-Zélande par rapport à 2014. (Sheep Supply Canada, Agriculture et Agro-Alimentaire Canada)

Aux États-Unis, l'inventaire ovin a été en croissance en 2015 pour une deuxième année consécutive après 8 années de déclin. Le portrait de novembre 2015 prévoit une production constante d'agneaux et moutons pour 2016 (*United States Department of Agriculture Commodity Outlook 2015, Outlook for Livestock and Poultry*). Les prix américains devraient donc se maintenir, à moins qu'ils ne soient affectés par l'offre des autres viandes. L'USDA prévoit, entre autres, une baisse de prix des bovins de 4 à 10 % avec une hausse du cheptel de 4 %. L'augmentation de consommation de viande rouge et de volaille en 2015 a bénéficié principalement aux producteurs de porcs et de volailles. Les pronostics du USDA seront peut-être affectés par la sécheresse qui a sévi dans l'Ouest américain à la fin de 2015.

En Nouvelle-Zélande, la production d'agneaux en 2016 devrait diminuer à nouveau de 2,2 % par rapport à 2015 puisque les producteurs y retiennent plus d'agnelles pour reconstruire les troupeaux après les sécheresses vécues dans le pays (*New Zealand Ministry for Primary Industries, Situation and Outlook for Primary Industries 2015*). Les Néozélandais prévoient toutefois une augmentation des prix à l'exportation à cause de la dépréciation du dollar NZ par rapport au dollar américain, de la demande croissante en Chine et de la

diminution de production prévue en Australie.

En Australie, selon l'*Australian Sheep Industry-Projections 2016*, le cheptel est stable autour de 70 millions de têtes et 40 millions de brebis, tandis que le nombre d'agneaux par brebis est en constante progression ainsi que le poids d'abattage (22,2 kg en 2015). *Meat and Livestock Australia (MLA)* prévoit une baisse de production globale suite à la sécheresse 2013-2015 limitée à 4 % en 2016 par rapport à l'année dernière, diminution qui sera contrebalancée par une augmentation des poids carcasse. Les Australiens comptent sur la faiblesse de leur dollar face au billet vert (0,70 \$ AU = 1 \$ US) pour faciliter les échanges commerciaux et les prix reçus pour la vente de la viande en 2016. Le volume que les Australiens prévoient exporter au Canada devrait diminuer en 2016 suite à la baisse de production. Les Australiens prévoient concentrer leurs exportations vers le marché lucratif des États-Unis. De plus, MLA prévoit une augmentation de la demande de la Chine après une année où les importations chinoises avaient diminué suite aux prix baissiers de la viande fraîche d'agneau local et à une

...pendant l'année en cours, les marchés canadiens risquent peu d'être inondés par des quantités supplémentaires d'agneaux importés à moindre coût. Cependant, les excédents d'agneaux lourds en début d'année dans les différentes provinces canadiennes pourraient avoir un effet baissier sur les prix pour une partie de l'année

liquidation du cheptel faisant augmenter l'autosuffisance du marché chinois.

Toujours en Chine, selon l'économiste en chef de *Financement agricole Canada* (TCN 3 février 2016), la demande intérieure est en hausse et le marché agroalimentaire devrait en profiter. Les perspectives prévoient une forte demande chinoise pour les produits alimentaires. Il faut se rappeler que la demande chinoise a une influence importante sur les volumes d'agneaux de Nouvelle-Zélande et d'Australie disponibles sur nos marchés.

En définitive, pendant l'année en cours, les marchés canadiens risquent peu d'être inondés par des quantités supplémentaires d'agneaux importés à moindre coût. Cependant, les excédents d'agneaux lourds en début d'année dans les différentes provinces canadiennes pourraient avoir un effet baissier sur les prix pour une partie de l'année. En souhaitant pour l'agneau du Québec que les efforts de développement de marchés portent fruit le plus tôt possible.



Date et lieu

22 avril 2016 : accueil dès 9 h15
La Cache à Maxime
265, rue Drouin, Scott
Autoroute 73 / Sortie 101; | 855 387-5060

Inscription *

Coût d'inscription de :
35 \$ pour les producteurs et étudiants
50 \$ pour les intervenants
INCLUT DINER et COLLATIONS

Inscription : 418-856-1200 poste 225 ou martine.jean@cepoq.com

- Veuillez svp préciser l'atelier de votre choix. –

* Cette formule, avec inscription, vise notamment à accélérer le déroulement du dîner et faciliter le respect de l'horaire.

HORAIRE DE LA JOURNÉE

10 h 00	Mots de bienvenue par le président et la directrice générale du CEPOQ
10 h 10	Efficacité du travail et performances : profil des 37 fermes partenaires (Résultats du projet) Par Léda Villeneuve, agr., M.Sc., CEPOQ
10 h 25	Présentation des comités consultatifs du CEPOQ et leur mandat
	Atelier au choix des participants <i>Présentation, discussion et échanges, alimentés par des questions, ceci sur la thématique ciblée telle qu'indiquée ici-bas.</i>
	<i>Note : Dans le cadre de ces ateliers, les participants intéressés pourraient se joindre au comité consultatif du CEPOQ associé à chacune de ces thématiques.</i>
10 h 35	<p>A. La génétique : Les évaluations génétiques au service du progrès génétique de votre entreprise : découvrez les améliorations du programme GenOvis et optez pour des stratégies d'améliorations gagnantes !</p> <p>B. La Recherche & Développement et la Santé : Une reconnaissance pour l'application des bonnes pratiques en SANTÉ & BIEN-ÊTRE : Pertinence et faisabilité ?</p> <p>C. La Vulgarisation et l'accompagnement de 2^e ligne : Ce qui vous touche, nous l'abordons de bien des façons : webinaires, ateliers, capsules vidéo! Quels sont vos sujets ?</p>
12 h 20	Dîner
13 h 50	Ferme Alexandre Anctil : là où Efficacité et Persévérance ne sont pas une option ! TÉMOIGNAGE : Alexandre Anctil, Ferme l'Abitibienne, producteur ovin au Bas-St-Laurent
14 h 20	Quand fertilité à contre-saison rime avec rentabilité CONFÉRENCIER INVITÉ : François Castonguay, Ph.D., professeur-chercheur Département de sciences animales, FSAA, Université Laval
14 h 55	Pause
15 h 10	Économie agricole : retour sur 2015 et perspectives 2016-2017 CONFÉRENCIER INVITÉ : Patrick Praire, agronome Chargé de projet au Centre d'expertise en gestion agricole
15 h 50	Le CEPOQ tourné vers l'avenir ! Par Hélène Méthot, agr., M.Sc., directrice générale, CEPOQ
16 h 00	Mot de la fin

La tournée provinciale du CEPOQ sous une formule de visioconférence... une première qui promet !

La Tournée provinciale du CEPOQ 2016, sous le thème de **l'alimentation des ovins basée sur des choix stratégiques**, s'est tenue le 14 janvier dernier. Cette année, l'activité se tenait pour la première fois sous une formule de visioconférence, et ce, dans **16 salles à travers le Québec**. Ce fut grâce à la collaboration des conseillers de la Table sectorielle du MAPAQ que le CEPOQ a tenu sa journée de conférences dans les différentes salles du ministère toutes équipées d'un système de visioconférence. Le programme de la journée comprenait bon nombre de conférences touchant le secteur de l'alimentation des ovins tels que : **le coût de production alimentaire, les prairies et pâturages, les stratégies de production et d'achat, les tanins, les systèmes d'alimentation ainsi que l'ensilage de maïs**.

Un grand merci à nos conférenciers ! L'évènement aura attiré cette année un total de 147 participants. On y comptait d'ailleurs 67 % de producteurs ovins soit le 2/3 des participants.

Cette nouvelle formule de visioconférence aura permis de rejoindre davantage de régions qui ne l'étaient pas dans le cadre habituel de la Tournée provinciale du CEPOQ et aussi d'offrir un plus large éventail de conférenciers à moindres coûts puisque ces derniers avaient la possibilité de demeurer dans leur propre région pour présenter leur conférence. Enfin, le système offre la possibilité aux différentes salles d'interagir ensemble ce qui favorise les échanges entre les participants et conférenciers des différentes régions participantes.

La compilation des fiches d'appréciation remises lors de l'évènement dénombre un taux de **88 % des participants qui ont dit être TRÈS ET ASSEZ SATISFAITS de la nouvelle formule de visioconférence**. Il s'agit là d'une information pertinente considérant les avantages d'utiliser cette formule lors d'activités du genre. On observe également que le niveau de satisfaction générale de l'activité représente 96 % des participants qui ont dit être TRÈS SATISFAITS ET ASSEZ SATISFAITS.

« *Très intéressant cette nouvelle façon de présenter votre Tournée du CEPOQ* ».

« *Belle organisation, bon respect de l'horaire et belle animation* ».

« *Instructif et intéressant, sujets variés et bien choisis* ».

TIRAGE DE LA COOP... Félicitations à nos entreprises gagnantes des trois prix de 100 \$: Ferme Réjean Lemire, Les Moutons de Panurge et Ferme Mabert.

Le CEPOQ remercie ses partenaires financiers de l'évènement :
Le Réseau Agriconseils du Bas-Saint-Laurent ainsi que la direction régionale du Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation de la région de l'Abitibi-Témiscamingue et du Nord-Du-Québec.

Et également ses commanditaires :

- Les Consultants Denis Champagne inc.
- Zoetis Canada inc.
- Bio Agri Mix LP
- Grober Nutrition inc.
- Olier Grisé & Cie ltée
- La Coop Fédérée



Promotion 2016

Nouvelle année, nouveaux défis

Depuis le début de l'année 2016, la Fédération a mis en oeuvre différentes actions de promotion. Voici un bref résumé de ce qui a eu lieu et ce qui reste à venir.

Projet en cours

Le projet marketing pour l'agneau du Québec est actuellement en route. Pour plus de détails, consultez le mot de la direction, page 7.

Commandites Gala DUX

Le 27 janvier 2016 dernier se tenait le Gala DUX, une soirée prestigieuse où les grands joueurs de l'industrie agroalimentaire se retrouvent pour célébrer leurs bons coups ! Un événement qui a rassemblé plus de 480 leaders de l'industrie et plus de 20 lauréats.

La Fédération a gracieusement fourni la viande d'agneau



Photo : Edikom

lors de cette soirée pour une entrée qui a été servie à tous les convives. Les leaders de l'alimentation québécoise ont pu déguster le délicieux agneau du Québec !

Prestigieux concours culinaire

En début d'année, la Fédération a appuyé un chef invité à cuisiner de l'agneau dans un prestigieux concours qui se déroulera en France ce printemps. Le chef propriétaire du restaurant *L'Orée du bois*, Jean-Claude Chartrand, et son équipe, participent à la finale du Trophée des Frères Haeberlin qui a lieu à Strasbourg ce printemps. Monsieur Chartrand est le premier chef québécois choisi pour participer à ce prestigieux concours

Le baron d'agneau | *Le baron est une coupe de mouton ou d'agneau qui comprend les deux gigots ainsi que la selle anglaise habituellement rôtie.*

auquel seulement trois autres équipes participeront. Le thème du concours, pour l'édition 2016, est le baron d'agneau d'Alsace. Le chef a fait une de-

mande à la Fédération afin d'obtenir des pièces d'agneau du Québec dans le but de se préparer au concours. L'équipe du restaurant a organisé



Le chef Chartrand présentant la cuisson de l'agneau du Québec dans l'argile.

une conférence de presse le 8 mars dernier pour annoncer l'événement auquel la Fédération a participé. Près d'une trentaine de convives ont pris la route pour se rendre au restaurant afin de déguster le plat préparé avec l'Agneau du Québec. Le chef a remercié la Fédération pour la commandite et a louangé l'agneau produit ici. Toute l'équipe portait un macaron au logo de l'Agneau du Québec.



Le baron d'agneau proposé par le chef Chartrand est enveloppé dans une feuille de lotus et cuit dans de l'argile pour obtenir un plat complexe et exotique. Il est servi avec des *pommes Anna*, des légumes oubliés (courges, topinambour, etc.) et des endives au fromage *Munster*.



L'agneau est servi dans une magnifique poterie confectionnée pour le concours.

À Pâques, c'est l'agneau du Québec et rien d'autre !

En prévision de Pâques, la Fédération a placé une publicité dans l'édition du printemps du très populaire magazine *RICARDO*. De plus, une délicieuse recette de gigot d'agneau préparée par Ricardo est présentée dans cette édition et la photo est en couverture du magazine. ■



Les programmes de sécurité du revenu : *comment s'y retrouver...*

Au Québec, six principaux programmes sont offerts aux producteurs agricoles afin de les aider à gérer les risques sur leurs entreprises. Pour la production ovine spécifiquement, Agri-stabilité, l'ASRA et Agri-investissement sont disponibles, ainsi que l'assurance récolte. Depuis 2014, l'accessibilité au programme Agri-Québec est suspendue pour tous les produits couverts par l'ASRA et leurs produits associés (ex. laine, lait de brebis, etc.). Ces mêmes produits n'ont pas accès à Agri-Québec Plus. L'ensemble des programmes sont présentés dans cet article, pour dresser un portrait global des moyens déployés pour sécuriser le revenu agricole au Québec.

Agri-stabilité et Agri-Québec Plus interviennent quand... la marge de production de l'entreprise fluctue significativement : une baisse de 15 % est nécessaire pour Agri-Québec Plus et de 30 % pour Agri-stabilité. Leur **objectif est de servir de filet de sécurité pour l'entreprise** quand les revenus ne sont pas au rendez-vous une année donnée. Une fois le seuil de déclenchement atteint, ces programmes couvrent 70 % de la différence entre la marge de l'année et celle de référence. Comme on compare l'année visée aux années précédentes, plus les mauvaises années s'enfilent, moins ces programmes sont efficaces. Certaines différences existent dans leur mécanique. Par exemple, Agri-Québec Plus intervient jusqu'à concurrence d'un bénéfice net d'entreprise de 50 000 \$.

L'ASRA intervient quand... le prix du marché d'un produit agricole, enquêté par la FADQ, est inférieur au revenu stabilisé ajusté. Le revenu stabilisé est établi à partir d'une enquête de coûts de production réalisée aux cinq ans et indexée entre-temps. **L'objectif du programme est de garantir un revenu net positif** en palliant le fait que le prix tiré du marché ne permet pas toujours de couvrir les coûts de production. Ce faisant, il mitige l'impact des cycles de prix des produits agricoles qu'il couvre.

Agri-investissement et Agri-Québec interviennent quand... l'entreprise effectue des ventes de produits agricoles admissibles. Ces dernières sont déduites des achats de produits agricoles admissibles, par exemple les achats d'aliments sont pris en considération. L'intervention des programmes est calculée en pourcentage de la valeur des ventes nettes admissibles dégagées par l'entreprise. **Ces programmes ont pour objectif d'améliorer la capacité des producteurs à autogérer leurs risques agricoles.** L'autogestion des risques peut notamment passer par des investissements pour améliorer la productivité de l'entreprise ou sa capacité à faire face à des imprévus, par exemple se protéger des variations de marge de moins de 15 %, non couvertes par Agri-Québec Plus et Agri-stabilité. Les fonds gouvernementaux dans les comptes des producteurs sont imposables lors du retrait.

Quatre de ces programmes nécessitent

une contribution du producteur : 3,15 \$ par 1 000 \$ de marge de référence pour Agri-stabilité, environ 1/3 de la compensation pour l'ASRA et au moins équivalente à celle demandée du gouvernement pour Agri-investissement et Agri-Québec. Comme Agri-Québec Plus a pour objectif de pallier les coupes effectuées à Agri-stabilité par le fédéral en 2012, un producteur inscrit à Agri-stabilité et répondant aux critères du programme québécois y participe gratuitement.

Enfin, **Agri-stabilité et Agri-investissement sont des programmes fédéraux :** en dehors de la contribution des producteurs, 60 % des coûts sont assumés par le fédéral et 40 % par le provincial, tout comme l'assurance récolte. **L'ASRA, Agri-Québec et Agri-Québec Plus sont des programmes provinciaux :** 100 % de ces coûts sont assumés par le provincial. **Au Québec, c'est la FADQ qui est responsable de l'administration de l'ensemble des programmes.**

Changements à l'assurance récolte collective foin dès cette année

- ✓ Nouveau réseau de stations météorologiques automatisées
- ✓ Abandon du système de dérivés climatiques pour une approche basée sur des grilles de pertes en fonction des enregistrements météo des stations
- ✓ Personnalisation des paramètres d'assurance : options 2 ou 3 fauches, choix d'une période de début de fauche
- ✓ Les gains en rendement d'une fauche n'impactent plus les pertes d'une autre

Pour plus d'informations : consultez le www.fadq.qc.ca ou votre centre de services de La Financière agricole du Québec.

Estimation de l'intervention des programmes actuels pour une entreprise ovine

Données utilisées : année 2014 – 517 brebis pour 716 agneaux de 39 kg

L'intervention des programmes pour les cultures associées n'est pas intégrée à cette estimation

Agri-stabilité (AGS) et Agri-Québec Plus (AQ+)

Données utilisées

Revenus admissibles : **131 571\$**
Dépenses admissibles : **108 653\$**
Marge de production : revenus admissibles de l'année – dépenses admissibles de l'année = **22 919\$**

Marge de référence : moyenne olympique des marges de production des cinq années précédentes, si au moins 2/3 des années sont positives = **44 718\$**
*** Dans AGS, les marges de production des années servant à calculer la marge de référence ne peuvent dépasser les dépenses admissibles : **marge limitée**

Calcul

Seuils d'intervention AQ+ :

➢ 85 % x marge de référence non limitée = **38 011 \$**

➢ 70 % x marge de référence non limitée = **31 303 \$**

Seuil d'intervention AGS :

70 % x marge de référence limitée = **31 303 \$**

Si la marge de production est < que ces différents seuils :

➢ **Paiement AGS** : < seuil AGS : (seuil AGS – marge de production) x 70 % = **5 869 \$**

➢ **Paiement AQ+ :**

◆ > seuil AGS mais < seuil AQ+^{70%} : (seuil AQ+^{70%} – marge de production) x 70 % = **0 \$**

◆ > seuil AQ+^{70%} mais < seuil AQ+^{85%} : (seuil AQ+^{85%} – marge de production) x 70 % = **0 \$**

◆ < seuil AGS/AQ+^{70%} et < seuil AQ+^{85%} : (seuil AQ+^{85%} x 70 %) – paiement AGS ou AQ+^{70%} = **4 695 \$**

TOTAL : 10 564 \$

ASRA

Données utilisées

Revenu stabilisé : 310,72 \$/agneau, 7,9656 \$/kg
Revenu stabilisé ajusté* : 308,71 \$/agneau, 7,9141 \$/kg
Prix de marché : 173,90 \$/agneau 4,4582 \$/kg
Contribution : 44,30 \$/agneau, 1,1357 \$/kg

Calcul

Compensation :

Revenu stabilisé ajusté – prix du marché (50 % x \$/agneau et 50 % x \$/kg) = **96 527 \$**
Contribution : 50 % x \$/agneau + 50 % x \$/kg = **31 720 \$**
Compensation nette : compensation – cotisation = **TOTAL : 64 807\$**

Interaction entre les programmes

Les sommes versées par AGS et AGI, et celles qui étaient versées par AQ, sont arrimées (déduites) de l'intervention de l'ASRA pour éviter d'assurer deux fois le même risque.

- Pour **AGS**, l'arrimage est individuel (selon le paiement que recevrait l'entreprise).
- Pour **AGI** et **AQ**, l'arrimage est collectif (même montant pour tous) et basé sur la ferme-type ASRA. *Cet arrimage est à l'origine de la différence entre le revenu stabilisé et le revenu stabilisé ajusté.
- **AQ+** n'intervient que lorsque le bénéfice net de l'entreprise + le paiement d'AGS est < 50 000 \$, jusqu'à concurrence de ce montant.

Agri-investissement (AGI) et Agri-Québec (AQ)

Données utilisées

Ventes de produits admissibles : 131 571 \$
Achats de produits admissibles : 78 599 \$
Ventes nettes ajustées (VNA) : ventes de produits admissibles – achats de produits admissibles = **52 972 \$**

Calcul AGI

Part gouvernementale :

1 % x VNA = 669 \$

Calcul AQ

Si le revenu agricole de l'entreprise est inférieur à 100 000\$: 4,2 % x VNA = 0 \$
Sinon :

➢ 3,2 % x VNA < 1,5M\$ = **2 140 \$**

➢ 2 % x VNA entre 1,5M \$ et 2,5M \$ = 0 \$

➢ 1,5 % x VNA entre 2,5M \$ et 5M \$ = 0 \$

➢ 1 % x VNA > 5M \$ = 0 \$

TOTAL : 2 808 \$

En résumé, pour les agneaux de cette entreprise en 2014...

➢ L'ASRA aurait versé 64 807 \$

➢ AGI verserait 669 \$

➢ L'intervention d'AGS serait arrimée à l'ASRA

➢ AQ+ n'est pas offert aux productions sous ASRA

➢ AQ est suspendu

TOTAL : 65 476 \$

Si les programmes Agri avaient été utilisés au lieu de l'ASRA

➢ AGS et AQ+ verseraient 10 564 \$

➢ AGI verserait 669 \$

➢ AQ verserait 2 808 \$

TOTAL : 14 041 \$

DIFFÉRENCE (ASRA-Agri) : 51 435\$ de plus avec l'ASRA



La nouvelle porte d'accès à votre dossier ATQ en ligne !

POURQUOI s'inscrire à SimpliTRACE ?



SimpliTRACE remplacera le site ATQDirect dès le 14 mars prochain. Par conséquent, à compter de cette date, votre dossier ATQ en ligne sera accessible uniquement avec ce nouveau site.

Dotée d'une interface conviviale et sécuritaire, ***SimpliTRACE vous permettra de produire vos déclarations de manière électronique et de mettre à jour votre dossier en tout temps.***

COMMENT s'inscrire à SimpliTRACE ?



Pour s'inscrire à SimpliTRACE, vous devez communiquer avec le Service à la clientèle d'ATQ par téléphone **dès le 14 mars**. En vous inscrivant, il vous sera possible d'obtenir des codes d'accès à SimpliTRACE, c'est-à-dire un **nom d'utilisateur** et un **mot de passe**. **Il est à noter que vos codes d'accès ATQDirect ne sont pas valides pour SimpliTRACE.**

Lors de votre inscription, vous devez fournir votre numéro d'intervenant ATQ ainsi qu'une adresse courriel valide.

Pour en savoir plus sur SimpliTRACE

N'hésitez pas à joindre le Service à la clientèle d'ATQ ou à visiter notre site web au **www.atq.qc.ca** pour tout renseignement complémentaire sur SimpliTRACE ou pour toute autre information.

Notez que de nouveaux documents disponibles sous forme de fiches et de vidéos d'information (tutoriels) sur le fonctionnement de SimpliTRACE seront accessibles prochainement au **www.atq.qc.ca/simplitrace**. ■

Pour joindre le Service à la clientèle d'ATQ

Du lundi au vendredi, de 7 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30

Tél. sans frais : 1 866 270-4319

2016, une année riche en améliorations pour le programme d'évaluation génétique canadien GenOvis

Depuis sa création, le programme d'évaluation génétique canadien des ovins à domicile GenOvis se doit d'être évolutif. Au fil des ans, il a su s'adapter aux besoins changeants de l'industrie ovine canadienne. Sa grande capacité d'adaptation lui a permis d'intégrer en 2005 l'épaisseur de l'œil de la longe et du gras dorsal à ses évaluations génétiques et en 2011, il a également su relever le défi de l'informatisation avec la mise en ligne de sa plate-forme sur Internet.



L'industrie ovine canadienne a subi d'importantes transformations depuis le début des années 2000. La rentabilité des entreprises, la qualité bouchère des animaux, l'assainissement des troupeaux et plusieurs autres éléments sont maintenant au cœur de la réussite des bergeries. Ce qui influence inévitablement les objectifs de sélection des animaux reproducteurs. De plus, depuis ses débuts, la base de données du programme GenOvis ne cesse de se bonifier. Cela permet alors d'optimiser le modèle d'évaluation génétique et ce dans le but d'améliorer davantage la réponse à la sélection. Tous programmes d'évaluations génétiques se doivent d'être en évolution constante afin de s'assurer que les réponses obtenues par la sélection correspondent réellement aux besoins du marché. De nouveaux caractères s'ajoutent, la taille de la population change, les corrélations entre les caractères évoluent en fonction de la sélection réalisée dans le passé, etc. Il est donc essentiel d'apporter les ajustements nécessaires à la réalisation de ces objectifs. Vu l'importante évolution du secteur ovin des dernières années, la révision du programme GenOvis était devenue inévitable. Ce travail important a été réalisé par une équipe de travail composée de généticiens de renommée, de programmeurs et d'intervenants du milieu ovin canadien. Des analyses ont permis de cibler les améliorations à prioriser qui permettront de

perfectionner le programme et de le rendre mieux adapté aux besoins actuels de l'industrie.

Cet article vise à faire découvrir les principales améliorations que subira le programme d'évaluation génétique GenOvis avant la mise en place de sa version améliorée prévue en 2016 ainsi que les avantages de ces changements sur les évaluations génétiques des animaux évalués.



Lawrence R. Schaeffer

Généticien de renommée mondiale, Dr Schaeffer est le père fondateur du programme d'évaluation génétique utilisé chez le bovin laitier. Passionné de génétique, il a transmis sa passion par l'enseignement en étant professeur du département génétique de l'Université de Guelph durant

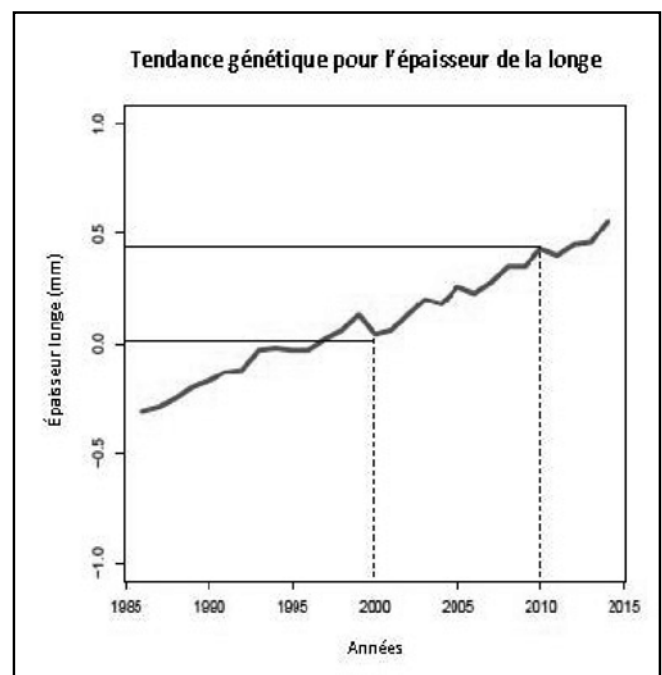
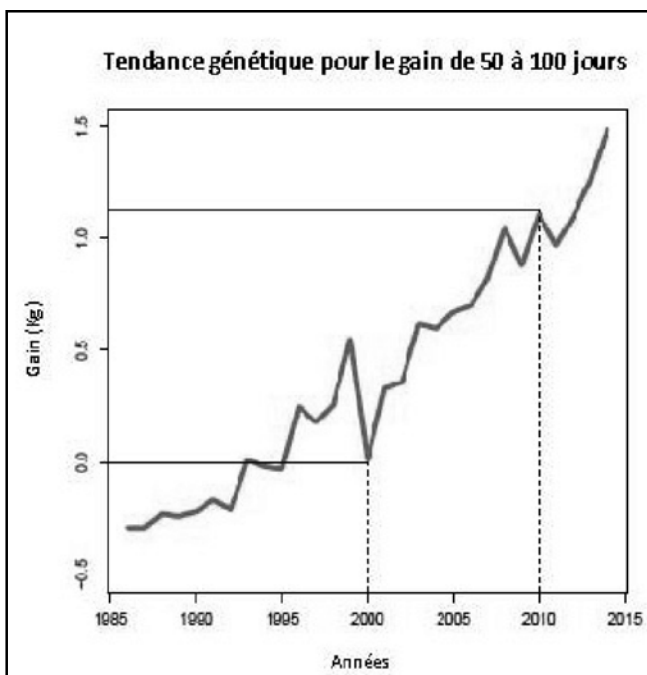
plusieurs années. Maintenant à la retraite, Dr Schaeffer est toujours aussi impliqué dans de nombreux projets dont un visant à utiliser la génomique afin d'augmenter la résistance aux maladies des saumons de l'Atlantique. Depuis, plusieurs années, il est également responsable du développement du nouveau programme d'évaluation génétique des ovins bouchés et laitiers (GenOvis).

Mise à jour de la base génétique

Description de l'amélioration : Chaque ÉPD mesure la supériorité ou l'infériorité génétique d'un animal par rapport à un groupe d'animaux de référence que l'on nomme base génétique. L'ÉPD moyen de cette population de référence est par convention égal à 0. Depuis sa création, le programme GenOvis utilise une base fixe dont l'année de référence est 2000. Ainsi, pour les ÉPD de production (taux survie, poids naissance, poids à 50 jours, gain de 50 à 100 jours, épaisseur de longe et de gras) la base génétique correspond à la moyenne des performances des agneaux nés en 2000. Et pour les ÉPD de reproduction (âge 1^{er} agnelage, # nés 1^{er} et aux agnelages suivants, # sevrés 1^{er} et aux agnelages suivants et intervalle d'agnelage), la base génétique correspond à la moyenne des performances des brebis qui ont agnelées en 2000. Ce qui signifie que la valeur 0, qui est égale au 50 % de rang centile de la race pour les différents ÉPD évalués, correspond aux performances moyennes des agneaux nés en 2000 ou des brebis qui ont agnelées en 2000. L'utilisation d'une base fixe a l'avantage de permettre de voir facilement la progression ou la régression des valeurs génétiques (ÉPD) dans le temps pour une race ou un groupe de race défini. La base fixe est immobilisée et peut être réévaluée lorsque la progression génétique a atteint un certain niveau. Avec le progrès génétique réalisé depuis 2000, une mise à jour était donc nécessaire. La version améliorée du programme GenOvis utilisera comme base génétique la moyenne des performances des agneaux nés ou des brebis qui ont agnelées en 2010 (plutôt qu'en 2000). Pour le futur, une mise à jour plus régulière de la base génétique pourrait être effectuée si le progrès génétique réalisé chez les ovins canadiens est supérieur.

Les deux figures ici-bas présentent l'amélioration génétique du gain de 50 à 100 jours et de l'épaisseur de la longe de 1985 à 2015 pour les animaux participant au programme GenOvis. Pour ces deux caractères, les données démontrent une amélioration des performances entre 2000 et 2010.

Avantages : L'utilisation de la base fixe basée sur la moyenne des agneaux nés et des brebis ayant agnelées en 2010 permettra de positionner plus adéquatement un animal dans sa population, puisque l'objectif est de retrouver environ 50 % des animaux actuels sous 0 et 50 % au-dessus de 0. Lorsque la base est fixée trop loin de l'année en cours et qu'il y a eu beaucoup de progrès génétique, il devient plus difficile de cibler les animaux sous la moyenne des performances. Ainsi, la mise à jour de la base fixe sera plus représentative du positionnement réel de l'animal par rapport à la moyenne des animaux sélectionnés au cours des dernières années. Par exemple : prenons le cas d'une amélioration génétique positive entre 2000 et 2010, comme ce qui est observé pour l'épaisseur de la longe. Dans ce cas, un animal ayant un ÉPD égal à 0 dans le système actuel (base fixée année 2000) deviendra alors avec un ÉPD inférieur à 0 avec la nouvelle base génétique (base fixée année 2010). Cela est plus représentatif de la réalité, puisque cet animal est détériorateur par rapport aux animaux sélectionnés en 2010, alors qu'il était égal à la moyenne des animaux sélectionnés en 2000 pour le caractère de la longe.



Révision des héritabilités et des corrélations

Description de l'amélioration : Lorsque le modèle de calcul a été monté au début du programme GenOvis, la base de données était beaucoup plus petite que celle d'aujourd'hui. À l'époque, les généticiens ont dû estimer les héritabilités et les corrélations utilisées dans le module de calcul à partir des données de seulement 4 races. Aujourd'hui, les généticiens ont l'avantage de disposer d'une base de données plus complète. Suite à l'analyse, Dr. Schaeffer a recommandé d'effectuer plusieurs modifications au niveau des héritabilités et des corrélations à utiliser dans le nouveau modèle ovin canadien. Dans une population soumise à de la sélection, il est important de réviser les héritabilités et les corrélations entre les différents caractères environ une fois toutes les 5 à 10 générations, car ceux-ci évoluent et changent avec l'amélioration génétique effectuée.

Héritabilité | C'est le niveau de transmission génétique d'un caractère.
Élevé → Qualité carcasse
Moyen → Croissance
Faible → Prolificité

Avantages : Les modifications qui seront apportées aux héritabilités et aux corrélations du programme actuel augmenteront la fiabilité des évaluations génétiques produites par le programme GenOvis en reflétant davantage l'interaction réelle entre les différents caractères ainsi que le niveau de transmission génétique attendue. Les nouvelles valeurs se rapprochent davantage à celles utilisées dans les autres productions animales.

Corrélation | Mesure les liens existants entre les caractères évalués.
Plus la corrélation est élevée entre 2 caractères, plus ils seront influencés entre eux.

Meilleure estimation du poids à la naissance des animaux non pesés

Description de l'amélioration : Le programme actuel attribue automatiquement un poids à la naissance de 4 Kg à tous les animaux non pesés à cette période, peu importe la race. La variété de taille des races évaluées dans le programme GenOvis est grande et suite à une analyse approfondie des poids moyens des agneaux à la naissance, il a été déterminé qu'il serait préférable d'utiliser la moyenne de chacune des races ou groupe de race dans le calcul des évaluations génétiques des agneaux non pesés. Donc, la version améliorée du programme GenOvis utilisera le poids moyen à la naissance en fonction de la race ou du groupe de race pour les animaux non pesés à la naissance au lieu du 4 kg présentement utilisé. Actuellement, d'autres facteurs tels que le nombre d'agneaux nés, l'âge de la brebis, le bélier et le sexe de l'agneau sont tenus en compte dans le modèle d'évaluation génétique pour l'ÉPD poids naissance

et tous ces facteurs seront conservés dans la version améliorée.

Avantages : Le 4 kg mis par défaut à tous les animaux non pesés à la naissance dans le modèle actuel a pour conséquence de surestimer ou sous-estimer certaines races. Il a également pour effet de surévaluer ou sous-évaluer certains animaux pesés d'une race comparativement aux animaux non pesés et ceci peut avoir un grand impact à l'intérieur d'un même troupeau quand vient le temps d'effectuer de la sélection. Le poids à la naissance est utilisé pour calculer le poids ajusté à 50 jours et est un caractère inclut dans le calcul des évaluations génétiques. L'utilisation de poids à la naissance plus représentatif de chacune des races ou groupes de races apportera une meilleure précision des évaluations génétiques. Évidemment, pour une meilleure précision, il serait préférable pour les utilisateurs de peser les agneaux à la naissance.

Trois types de mères seront maintenant considérés dans le modèle (mère génétique, mère porteuse et mère nourrice)

Description de l'amélioration : Dans le modèle de calcul actuel, le type de mère n'est pas considéré dans le calcul des évaluations génétiques. Donc, un agneau nourrit par sa mère biologique, un agneau ayant un allaitement artificiel et un agneau nourri par une nourrice sont tous considérés comme étant alimentés par sa mère génétique. De plus, un agneau né d'une mère porteuse est considéré né de sa mère biologique. Dans le nouveau modèle d'évaluation génétique, chaque agneau pourra avoir jusqu'à 3 différentes mères pouvant influencer ses performances. La version améliorée proposée permet de différencier les trois types de mères possibles, soit la mère génétique qui est celle ayant contribué à la moitié de l'ADN de l'animal, la mère porteuse qui est celle qui porte les embryons et donne naissance aux agneaux ainsi que la mère nourrice qui allaite l'agneau de la naissance au sevrage (peut également s'agir d'allaitement artificiel). La base de données actuelle permet d'effectuer la distinction nécessaire entre les trois mères, mais l'information n'était pas utilisée dans le modèle d'évaluation génétique. Ainsi, les données déjà récoltées depuis la création de GenOvis pourront être utilisées dans le nouveau modèle d'évaluation génétique.

Avantages : Biologiquement la mère porteuse a une influence sur la survie et le poids à la naissance. Tandis que la mère nourrice influence le poids à 50 jours, le gain de 50 à 100 jours, l'épaisseur de la longe et du gras de l'agneau. Alors que la mère génétique a une influence sur les 6 caractères de production (taux de survie direct, poids naissance direct, poids à 50 jours direct, gain de 50 à

100 jours, l'épaisseur de longe et de gras). Dans l'évaluation génétique actuelle, le nombre d'agneaux sevrés est évalué. Cependant, puisque les trois différents types de mères ne sont pas distingués, la brebis qui donne naissance à l'agneau gagne le crédit d'avoir sevré cet agneau même si c'est une autre brebis qui l'a sevré. Et la brebis qui sèvre cet agneau qu'elle a adopté n'a pas le crédit d'avoir sevré cet agneau. Ainsi, en prenant en considération les trois types de mère, la version améliorée du programme GenOvis permettra de mieux évaluer les qualités maternelles des brebis en leur attribuant leur contribution réelle à élever leurs agneaux.

Modifications de la période des pesées, des mesures aux ultrasons ainsi que des poids et valeurs admissibles au calcul des évaluations génétiques

Description des améliorations : Le tableau ci-dessous présente les modifications qui seront apportées au niveau de la période des pesées et des valeurs acceptées dans le calcul des évaluations génétiques suite à l'analyse détaillée de la base de données.

Avantages : Dans la version améliorée, la période de la pesée à 100 jours ainsi que celle des mesures aux ultrasons sera la même, ce qui évitera aux participants de faire deux manipulations différentes pour le même groupe d'agneaux dans une courte période, donc une économie considérable

de temps. De plus, l'élargissement des valeurs acceptées pour le poids à la naissance (0,5 à 9,9 kg au lieu de 1,2 à 8,0 kg) permettra de mieux évaluer les agneaux qui se situaient à l'extérieur de l'intervalle acceptable et qui se voyaient attribuer le poids de 4 kg par défaut ce qui est extrêmement loin du poids réel de l'animal (puisque il s'agit d'agneaux ayant des poids inférieurs à 1,2 kg ou supérieurs à 8,0 kg). Cette situation avait comme conséquence de biaiser le poids à la naissance utilisé pour le calcul de l'évaluation génétique de l'animal. Le nouvel intervalle de poids accepté permettra alors d'inclure la presque totalité des animaux pesés à la naissance. La modification au niveau de l'intervalle pour la mesure de la longe a été définie à partir de l'analyse des valeurs minimum et maximum observées dans la base de données.

Au cours des prochains mois, les généticiens et l'équipe de travail de développement du programme GenOvis seront à finaliser les derniers détails. Un article complet concernant la mise à jour des indices sera publié dans l'édition de cet été de l'*Ovin Québec* avant la mise en place de la version améliorée du programme GenOvis. De plus, un webinaire gratuit traitant des améliorations du programme sera offert ce printemps. Pour plus d'informations concernant le programme GenOvis et ces nouveautés, nous vous invitons à communiquer avec l'équipe génétique du CEPOQ au 418 856-1200, poste 224. Il nous fera plaisir de répondre à toutes vos questions.

	Acceptés dans le modèle actuel	Acceptés dans le modèle amélioré
Poids à la naissance	Entre 1,2 et 8,0 kg	Entre 0,5 et 9,9 kg
Période de la pesée à 50 jours	Entre 28 et 69 jours	Entre 28 et 72 jours
Poids à 50 jours	Entre 2,5 et 40,0 kg	Entre 2,5 et 40,0 kg
Période de la pesée à 100 jours	Entre 70 et 120 jours	Entre 73 et 135 jours
Poids à 100 jours	Entre 7,0 Kg et 65,0 kg	Entre 7,0 Kg et 65,0 kg
Délai minimum entre la pesée à 50 et à 100 jours	28 jours	28 jours
Période pour les mesures aux ultrasons	Entre 70 et 135 jours	Entre 73 et 135 jours
Mesure de la longe	Entre 4 et 44 mm	Entre 10 et 44 mm
Mesure du gras	Entre 0,57 et 14,9 mm	Entre 0,57 et 14,9 mm

Webinaire GRATUIT sur les améliorations du programme GenOvis

S'adresse à qui : Aux utilisateurs du programme GenOvis, aux éleveurs, aux producteurs et aux intervenants désirant en savoir plus sur les nouveautés à venir.

Sujets traités : Formation visant à faire connaître les différentes améliorations apportées au programme GenOvis et à ses évaluations génétiques ainsi que les avantages de ces modifications.

Quand : Printemps 2016 (disponible en français et en anglais)

Coût : Gratuit

Où : Formation donnée sur Internet dans le confort de votre foyer. Internet haute vitesse et écouteurs (ex.: écouteurs de Ipod ou téléphone) sont requis.



En résumé... quelques articles scientifiques en lien avec la santé ovine

En avril 2015, lors de la RGA du CEPOQ, le comité « Recherche et Santé » a fait la recommandation d'inclure des résumés d'articles scientifiques dans les futures parutions de votre revue. Dans ce numéro nous en avons produit cinq qui pourront susciter des questions et des commentaires. Comme ces articles touchent de près à la santé vous pourrez rejoindre le médecin vétérinaire coordonnateur à la santé ovine du CEPOQ au numéro 418 856-1200 poste 231 ou gaston.rioux@cepoq.com.

Article 1 : Le syndrome de la toxémie de gestation est rencontré fréquemment sur les fermes ovines québécoises particulièrement au niveau des brebis prolifiques. Cet ajout au traitement peut donc être bénéfique ! Parlez-en à votre vétérinaire.

Traitement de la toxémie de gestation avec du flunixin.
(Elisha Gootwine, S Zamir, A. Rozov. *Veterinary Record*, (2009) 165, 265-266)

Résumé : Il s'agit d'une étude comparative entre un traitement conventionnel de la toxémie de gestation comprenant du dextrose et du calcium deux fois par jour du début de l'apparition des symptômes et du même traitement en ajoutant seulement du flunixinmeglumine à raison de 2,5 mg par kg par jour (note ils ont utilisé le flunixin par voie intramusculaire! malgré que l'on sait que c'est un produit irritant). On ne fait cependant pas la mention de la durée

moyenne des traitements pour les deux groupes. Le traitement de base a été appliqué sur 60 brebis en toxémie de gestation et le traitement avec flunixin sur 80 brebis. Dans le groupe avec traitement de base, il y a eu 78 %

de mortalité, avec le flunixin, il y a eu seulement 12 % de mortalité. Les auteurs mentionnent la possibilité que ce soit l'aspect antiinflammatoire, le soulagement de la douleur par son effet inhibiteur de la prostaglandine qui explique ces résultats. Ils admettent aussi que d'autres mécanismes du produit mériteraient d'être investigués plus en profondeur pour expliquer ces résultats. Ils mentionnent également que d'autres antiinflammatoires non stéroïdiens pourraient potentiellement avoir le même effet.

Note : Ce résumé d'article est en lien avec l'utilisation d'anti-inflammatoires stéroïdiens généralement utilisés dans cette condition autant pour leur effet de néoglucogénèse, que pour le déclenchement de la parturition. Il y aurait donc un avantage certain, selon cet article, à utiliser du flunixin considérant l'amélioration spectaculaire du taux de survie des brebis et des agneaux.



Article 2 : L'utilisation par la voie buccale d'anti-inflammatoire serait à considérer en lien avec la protection des masses musculaires des ovins. Prenez garde, ce sont des utilisations hors étiquettes et hors homologation, parlez-en aussi à votre vétérinaire !

Essai sur la biodisponibilité et l'efficacité de l'administration orale de flunixin, carprofen, et de kétoprofen. (Marinir D. et al., AustralianVet Journal 93 : 265-270, 2015)

Résumé : Le modèle expérimental pour provoquer de la douleur avait déjà été expérimenté sur le mouton pour le meloxicam. Il s'agit d'injecter 0,1 ml d'huile de térébenthine sous le boulet des moutons. Ici des brebis Merinos de 10-18 mois d'âge ont été utilisées. On leur a donné le double de la dose recommandée pour l'utilisation intraveineuse puisque les auteurs pensaient que le rumen pouvait diminuer la biodisponibilité du produit. Le carprofen et le kétoprofen furent donnés à 8 mg par kg et le flunixin fut donné à 4 mg par kg. Tous les produits anti-inflammatoires non stéroïdiens utilisés ont atteint un niveau thérapeutique plasmatique dans les deux heures suivant l'administration (selon des études effectuées chez d'autres espèces). Le carprofen a maintenu un niveau thérapeutique pour plus de 24 heures, le flunixin et le kétoprofen non. Par contre le modèle expérimental de cette étude n'a pas permis d'évaluer le degré d'efficacité pour contrôler la douleur puisqu'il n'y a pas eu de boiterie provoquée sur le groupe témoin (n'ayant pas reçu de NSAIDs).

Considérant la difficulté pour les éleveurs de pratiquer des intraveineuses, de l'effet irritant du flunixin en utilisation intramusculaire, de la protection des masses musculaires des ovins gardés pour la viande, il est donc envisageable d'utiliser des anti-inflammatoires par la voie buccale pour poursuivre un traitement prescrit par le praticien. Et à la lumière de cet article, il serait avantageux d'utiliser le flunixin BID. Bien des interventions chez les ovins et les caprins provoquent potentiellement de la douleur et un meilleur contrôle de cet aspect est à privilégier dans le futur.

Article 3 : On parle ici de chèvres, mais on peut parfois rencontrer des cornes chez certaines races de mouton, cette approche d'écornage a l'avantage d'être efficace et sans douleur. Dr Pascal Vachon de la FMV, a beaucoup travaillé sur l'eugenol qui semble être un produit d'avenir en médecine vétérinaire.

Écornage de chevreaux avec de l'huile essentielle de girofle. (Mohammad Mahdi Molaei mv phd et al., Veterinary Research Forum 2015 6(1) 17-22).



Résumé : Dans cette étude on a injecté 0,2 ml d'huile essentielle de girofle au niveau du bourgeon de la corne chez des chevreaux âgés de 5 jours, le groupe témoin a été injecté avec 0,2 ml de saline. Il faut noter que seul le bourgeon gauche a reçu le traitement expérimental de façon à être certain que le chevreau est porteur de cornes. Durant l'étude, on a noté le taux de croissance des cornes et on a effectué des biopsies pour évaluer l'effet du produit sur les tissus. L'étude a démontré que l'huile essentielle de girofle stoppe la croissance de la corne et il n'y eut aucun ralentissement de la croissance de la corne au niveau du groupe témoin. L'histopathologie des tissus des bourgeons injectés avec le produit a démontré une nécrose complète de l'épiderme, du derme et du tissu sous-jacent.

L'ingrédient actif de cette huile est l'eugenol. Il aurait des propriétés antiseptiques, anti-inflammatoires, antibactériennes et anesthésiques selon certaines études. Par contre, il est cytotoxique (comme démontré par l'histopathologie de cette étude). Selon les auteurs, avec ses qualités, il présente une solution d'avenir pour l'écornage et une facilité d'utilisation puisqu'avec ses effets anesthésiques, les chevreaux n'ont besoin que d'être contentonnés pour appliquer ce produit contrairement à l'utilisation des écorneurs électriques et des pâtes chimiques.

Le Dr Pascal Vachon de la FMV a beaucoup travaillé sur l'eugenol. C'est un produit (l'huile essentielle) que l'on peut commander chez « Sigma-Aldrich », pur à 99 % et selon Dr Vachon, c'est un produit sécuritaire en utilisation locale.

Article 4 : Il faut toujours prendre avec un grain de sel tous les efforts pour modifier le ratio mâle-femelle dans nos programmes de gestion de la reproduction. Cette étude peut présenter une piste intéressante en lien avec l'alimentation.

La diète des brebis peut influencer le sexe des agneaux. (Dr Edward Clayton mv, WaggaWagga Agricultural Institute, Australie, Animal production Science 53(5) 464-471, 2013).

Résumé : Cet article est apparu dans d'autres revues scientifiques et dernièrement dans *Rural News Group* en Australie. On compare deux groupes d'alimentations, un qui est riche en oméga 3 (herbe et ensilage d'herbe) et un autre qui est riche en oméga 6 (avoine et « cottonseed »). Le groupe avec des omégas 3 fournit en moyenne plus de mâles soit 58 % et le groupe oméga 6 fournit en moyenne 42 % de mâles. Cette étude s'est effectuée sur quelques années à l'aide d'un groupe de 300 brebis, nourries avec leur ration respective au moins 6 semaines avant l'accouplement. D'autres études seront nécessaires pour valider la source optimale des omégas 3 et 6 ainsi que la quantité nécessaire de ces éléments pour obtenir des résultats constants.

On mentionne dans cet article (référence à l'appui) que la fertilisation de jeunes ovules comparée à des ovules matures conduit à une plus forte proportion de femelles. Dans cette étude, on a noté des signes d'œstrus plus courts sur le groupe nourri à prédominance oméga 6.

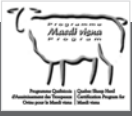
Article 5 : Un survol des certains facteurs qui peuvent expliquer des problématiques de sous-performances au niveau de la croissance des agneaux. Un résumé de facteurs connus, mais qui méritent d'être répétés.

Taux de croissance des agneaux et optimisation de la production. (Gascoigne et Lovatt, In Practice 37: 411-414, 2015).

Résumé : D'abord quelques affirmations des auteurs : plus l'agneau est gardé longtemps en bergerie avant d'atteindre son poids d'abattage moins il est rentable. Le poids de l'agneau à la naissance a un lien direct avec l'alimentation avant l'agnelage et le moment de l'abattage. Une croissance rapide de l'agneau favorise le persillage des masses musculaires, la diminution du tissu conjonctif et un meilleur goût. Une brebis avec un état de chair faible et sous-alimentée entre 50 à 90 jours de gestation aura des agneaux plus légers à la naissance puisque cela a un effet direct sur la croissance du placenta. Durant le dernier tiers de la gestation, l'agneau acquiert 70 % de son poids naissance, donc il est essentiel que l'alimentation soit équilibrée en énergie et protéine. Deux éléments essentiels à une bonne production de colostrum. Sevrer un agneau trop jeune peut altérer sa croissance puisque le rumen n'est pas suffisamment fonctionnel, les auteurs parlent d'un sevrage trop hâtif entre 28-42 jours d'âge. On cite un ensemble de conditions qui peuvent conduire à un faible gain de poids en engraissement: déficience en sélénium, pneumonies, arthrites, ecthyma contagieux, coccidiose et autres parasites, déficience en cobalt et cuivre.

Note : Par contre on ne parle pas de l'acidose, problème fréquent au Québec, puisque les agneaux de l'étude sont engraisés sur pâturage. Enfin, ils mentionnent l'importance de la prise de données systématique de tous les paramètres de production pour évaluer les performances et l'importance des nécropsies, prises de sang et coprologies pour une bonne évaluation de l'état de santé du troupeau. 🐑





Programme Québécois d'Assainissement pour le *Maedi visna*



Ferme	Nom de l'éleveur	Municipalité	Téléphone	Race(s)	Statut accordé
Agneaux de Laval	Donald Beaulieu	Laval	514 773-7672	Arcott-Rideau	Or (fév.2013)
Bergerie Alexandre Murray	Alexandre Murray	St-Luc de Matane	418 562-4290	Romanov, F1	Or (juin 2014)
Bergerie de l'Estrie	Andrée Houle	Coaticook	819 849-3221	Romanov	Or (mars 2008)
Bergerie Innovin	Pascale Maheu	St-Joseph de Beauce	418 397-6168	F1	Or (juin 2014)
Bergerie laitière SARGY	Sophie Roy-Goyette	Racine	450 532-5407	East Friesian, Lacaune	Or (août 2015)
Bergerie Les Moutaines	Benoît Laprise	Hébertville	418 344-9026	Dorper	Or (mars 2015)
Bergerie Les Roses	Zoé Coulombe	St-Rosaire	819 740-8151	East Friesian, Lacaune	Or (août 2014)
Bergerie Marie du Sud	Rémi Garon	St-Gilles	418 888-3135	Romanov	Or (nov. 2011)
Bergerie Ovigène	René Gagné	Ste-Hénédine	418 935-3701	Romanov	Or (juin 2009)
Canneberges Schneider	Juerg Schneider	Lavaltrie	450 586-4928	Rouge de l'Ouest	Argent (déc. 2015)
CEPOQ	CEPOQ	La Pocatière	418 856-1200	Dorset	Or (avril 2004)
Elmshade Suffolks	Larry Mastine	Danville	819 839-1720	Suffolk	Or (sept. 2010)
Ferme Agronovie	Marie-France Bouffard	Granby	450 379-5298	Arcott-Rideau, Polypay	Or (juin 2009)
Ferme Amki	Gary Jack	Québec	418 842-2637	Arcott-Rideau	Or (oct. 2003)
Ferme André Toulouse	André Toulouse	St-Alfred	418 774-9592	Arcott-Rideau	Or (août 2012)
Ferme Beausoleil	Michel Viens	St-Joseph-de-Kamouraska	418 493-2310	Dorset	Or (fév. 2015)
Ferme Bernier Campbell Inc.	Maryse Bernier	Roxton Pond	450 361-9502	Dorper	Or (oct.2014)
Ferme Charmax	Frédéric Berthiaume	St-Patrice de Beauvillage	418 596-3465	Romanov	Or (déc. 2013)
Ferme Clos Dusilence	Nancy Guérin	Portneuf	418 286-4810	Dorper	Or (juin 2015)
Ferme Côté Fleurie	Peter Cumyn	Havelock	450-826-3290	Suffolk	Or (fév. 2016)
Ferme Desjardins Surprenant	Laurie-Lee Surprenant	St-Cyprien de Napierville	514 830-5287	Dorper	
Ferme des Petits Cailloux	John William Faille	Franklin Centre	450 827-2456	Polypay	Or (juil. 2014)
Ferme Donald Tremblay	Donald Tremblay	St-Hilarion	418 457-3066	Arcott-Rideau, Arcott-Canadien	Or (oct. 2006)
Ferme-École LAPOKITA	Serge Fournier	La Pocatière	418 856-1110	Dorset, F1 DPXSU	Or (juin 2011)
Ferme Génération B	Sandra Grothé	St-Liboire	450-793-2644	Dorper	
Ferme La Petite Bergère	Paul-André Tremblay	Les Éboulements	418 635-1329	Arcott-Rideau	Or (mars 2010)
Ferme Les Blandines	Lucie Lapointe	St-Jacques-Le-Majeur	418 449-2187	F1	Argent (nov. 2015)
Ferme Noble Hills	Simon Verge et Daniel Farreau	Richmond	819 823-5037	Dorper	Or (oct. 2015)
Ferme Ovimax	Josée Couture	St-Philippe-de-Néri	418 498-9989	Arcott-Rideau	Or (mai 2006)
Ferme RIDO	Sonia Rioux	La Pocatière	418 856-5140	Arcott-Rideau, Suffolk	Or (avr. 2004)
Ferme Taliah	Valérie Julie Brousseau	St-Christophe-d'Arthabaska	514 898-0798	East Friesian	Or (juin 2014)
Jean Bélisle	Jean Bélisle	St-André-Avellin	819 983-4206	Romanov	Or (déc. 2014)
Jean-Marc Gilbert	Jean-Marc Gilbert	Cookshire	819 822-7806	Finoise	Or (janv. 2004)
Le Biscornu	Natalie Chartier	Rimouski	418-735-5018	Icelandic	Or (déc. 2015)
Les Bergeries Marovine (MH)	Johanne Cameron Martin Brodeur-Choquette	St-Charles-sur-Richelieu	450 584-3997	Hampshire, Leicester, Romanov, F1	
Les Fermes Solidar	Harold Leroux	Saguenay	418 696-3218	East-Friesian, Lacaune	Or (sept. 2014)
Mario Marcotte et Mélisa Morissette	Mélisa Morissette	St-Valère	819 758-8261	Hampshire	Argent (juil.2015)
Moutons de Panurge	Gilles Dubé	St-Jean-Port-Joli	418 598-6501	Arcott-Rideau	Or (nov. 2015)
RGBG inc. Ferme Dorper de Charlevoix	Régnald Gravel	Baie-St-Paul	418-435-3577	Dorper	
Steve Couture	Steve Couture	Stratford	418 443-1136	Dorper, F1	
Sébastien Dufresne	Sébastien Dufresne	St-Pierre-de-Broughton	418 424-0084	Romanov	Or (déc. 2012)
Stéphane Beaulieu	Stéphane Beaulieu	Gaspé	481 829-0190	Dorper - Katahdin	Or (juil. 2015)
9228-0379 Québec inc.	Pavla Minarcikova	Pontiac	819 282-8822	Rouge de l'Ouest	

Cette liste correspond à tous les éleveurs de troupeaux participant activement au programme et ayant accepté que leurs coordonnées soient rendues publiques. D'autres éleveurs préfèrent garder leur participation confidentielle. Le statut Argent reconnaît que tous les animaux de plus de 6 mois ont obtenu un résultat négatif à l'analyse sérologique pour le Maedi visna et que le troupeau respecte les règles de biosécurité prescrites. Le statut Or reconnaît que, à 2 reprises dans un intervalle de 4 à 8 mois, les analyses sérologiques de tous les animaux de plus de 6 mois ont conduit à des résultats négatifs et que le troupeau respecte les règles de biosécurité prescrites. Les troupeaux n'ayant pas encore de statut sont en processus d'assainissement et tentent de respecter les règles de biosécurité recommandées. Certains sont très près de l'atteinte du statut et peuvent être considérés à faible risque. Le vétérinaire responsable du programme est Dr Gaston Rioux du CEPOQ. Pour information, consulter le site web (www.cepoq.com) ou contacter Martine Jean au CEPOQ au 418-856-1200 poste 223 ou martine.jean@cepoq.com.

Pour la version la plus à jour de ce tableau, veuillez vous référer au site Internet du CEPOQ au www.cepoq.com



François Castonguay, Ph. D., Professeur et chercheur en production ovine, Département des sciences animales, Université Laval, Québec (francois.castonguay@fsaa.ulaval.ca.)

Vincent Demers Caron, M. Sc., Professionnel de recherche, Département des sciences animales, Université Laval, Québec

Quand fertilité en contre-saison rime avec rentabilité

« Payer pour des CIDR tous les ans ? Aménager ma bergerie pour utiliser un programme de photopériode ? Acheter des béliers vasectomisés pour pratiquer l'effet bélier ? Mais avant ça... j'me demande si c'est vraiment rentable de tant chercher à améliorer mon taux de fertilité en contre-saison ? Y'a un coût à tout ça ! Pis le printemps et l'été, je suis dans les champs. Pas trop le temps de m'occuper de ça. Ouais... mais c'est vrai que d'un autre côté, je pourrais vendre plus d'agneaux, plus de kilos! Mais chu pas vraiment convaincu que j'y gagnerais en bout de ligne ». C'est justement pour aider à répondre à ce genre de questionnements que notre équipe de recherche a développé le logiciel de simulation de troupeau ovin Simulovins.

Le logiciel Simulovins¹

Développé à l'Université Laval, le logiciel *Simulovins* prend en considération les diverses relations entre les paramètres de production d'un élevage ovine pour évaluer l'impact des variations d'un seul de ces paramètres sur les résultats techniques et économiques d'une entreprise. La modélisation informatique permet d'effectuer une grande somme de calculs en peu de temps, mais permet surtout de tenir compte d'un maximum d'effets associés au changement du paramètre à l'étude. L'utilisateur doit d'abord saisir un très grand nombre d'informations décrivant le troupeau à simuler. Le logiciel calcule ensuite les résultats techniques et économiques du troupeau virtuel en le faisant fonctionner de façon dynamique sur quelques années. L'exercice devient intéressant lorsque l'utilisateur crée un nouveau troupeau semblable dans lequel il fait varier le paramètre pour lequel il veut évaluer l'impact. Les résultats des différents troupeaux peuvent alors être comparés tant du point de vue technique qu'économique.

Les techniques de désaisonnement comparées grâce à Simulovins

Le projet² visait à chiffrer et à comparer la rentabilité de trois techniques de reproduction à contre-saison couramment utilisées par les producteurs ovins du Québec, soit la photopériode (programme AAC Type CC41/2), l'implant hormonal CIDR^{MD} et l'effet bélier. Puisque la réponse à ces techniques varie selon la race ou le croisement des brebis, la comparaison des méthodes de reproduction a été faite pour des troupeaux de femelles de cinq types génétiques (**tableau 1**). L'utilisation de l'effet bélier n'a pas été

étudiée dans les troupeaux de femelles de génotypes paternel et prolifique non désaisonné puisque les résultats de fertilité en contre-saison sont très (trop !) faibles avec cette technique, ce qui explique qu'aucun producteur élevant ce type de brebis n'utilise l'effet bélier en pleine contre-saison sexuelle (avril à juillet).

Définition du troupeau de base

Plusieurs caractéristiques sont communes dans les 13 troupeaux simulés. L'élevage est constitué de 500 femelles, produit à longueur d'année avec 6 groupes d'accouplements et a un calendrier de production basé sur

Tableau 1. Techniques de reproduction à contre-saison comparées pour chaque type génétique de femelles

Type génétique	Photopériode en continue ¹	CIDR ^{MD}	Effet bélier
Paternel	X	X	
Maternel	X	X	X
Prolifique désaisonné	X	X	X
Prolifique non désaisonné	X	X	
F1 prolifique	X	X	X

¹Programme AAC Type CC41/2 (Castonguay F, Cameron J, Thériault M. 2006. Dans: Compte-rendu du Symposium ovine 2006, CRAAQ)

un intervalle visé entre les agnelages de 9 mois (8 périodes de saillies/an dont 3 en contre-saison – avril, mai, juillet). Quinze jours après le diagnostic de gestation par échographie, les femelles non gestantes et non réformées sont remises à l'accouplement dans un groupe suivant. Parmi les agneaux qui sont vendus pour la viande, 25 % le sont en agneaux légers et 75 % en agneaux lourds. Les prix utilisés pour chiffrer les revenus et les charges variables du troupeau sont ceux de 2014. Les modalités et compensations nettes de l'AS-RA sont celles de 2014 (50 % agneaux, 50 % kilogrammes).



autres, la capacité de chaque troupeau à répondre à un contrat de vente annuel. Finalement, la superficie en bâtiments nécessaire à chaque troupeau a été évaluée afin d'inclure aux dépenses un loyer annuel pour chaque mètre carré supplémentaire nécessaire.

Les résultats

Puisque l'objectif du projet n'était pas de comparer la rentabilité des troupeaux des différents types génétiques de brebis, nous avons décidé de présenter les résultats

économiques sous forme d'écart monétaires entre les techniques à l'intérieur de chacun des types de troupeaux.

Définition des troupeaux des différents types génétiques

Le **tableau 2** présente un résumé des caractéristiques des troupeaux des cinq types génétiques pour lesquels les techniques de désaisonnement ont été comparées. Toutes les entreprises produisent leurs propres sujets de remplacement à l'exception du troupeau de F1 prolifique qui achète toute sa relève.

Pour chacun des types de troupeaux, les performances de reproduction en saison et en contre-saison ont été établies à partir de données de projets de recherche antérieurs, mais aussi à partir d'informations obtenues dans une enquête réalisée auprès de plus de 20 producteurs. Les performances des agneaux ont été tirées d'analyses

de la base de données GenOvis. Les caractéristiques reliées à chacune des techniques de reproduction à contre-saison ont été ajustées pour prendre en compte l'ensemble des gains et des coûts qui sont associés à chaque méthode. Pour l'utilisation du programme photopériodique AAC Type CC41/2, les coûts annualisés représentent 1,67 \$/femelle (incluant CIDR^{MD} pour femelles non gestantes à l'échographie, aménagements de départ de 3 000 \$ et coût de l'éclairage supplémentaire). Un coût de 9,29 à 12,74 \$/femelle traitée a été calculé pour un traitement au CIDR^{MD} (implant, dose de PMSG selon le génotype, matériel d'injection et temps de travail). Du côté de l'effet bélier, nous avons calculé que trois béliers vasectomisés étaient nécessaires pour un troupeau de 500 brebis pour un coût annuel de 1,07 \$/femelle en inventaire (achat et entretien des béliers vasectomisés). Le prix de vente des agneaux lourds a été modulé en prenant en compte, entre

Dans le troupeau de brebis prolifiques désaisonnées, l'utilisation de CIDR^{MD} a entraîné de modestes améliorations des performances techniques par rapport à l'effet bélier (**tableau 3**), mais un effet positif non négligeable sur la marge brute est quand même observable (+12,50 \$). Même constat pour les brebis F1 prolifique. En comparant l'utilisation de la photopériode avec les CIDR^{MD}, les gains techniques sont relativement subtils pour les deux types génétiques. Toutefois, en considérant tous les revenus et coûts associés aux deux techniques, la marge brute annuelle est quand même plus élevée de 15 à 17 \$/femelle dans les troupeaux utilisant la photopériode au lieu des CIDR^{MD}.

Tableau 2. Principales caractéristiques des troupeaux des différents types génétiques de femelles

Type génétique	Prolificité	Aptitude au désaisonnement naturel	Vente d'agneaux de marché	Vente de reproducteurs
Paternel	+	-	Oui	25 % des mâles
Maternel	+/+++	+/+++	Oui	25 % des mâles
Prolifique désaisonné	++++	+++ /++++	Oui	60 % des femelles
Prolifique non désaisonné	+++ /++++	- /+	Oui	60 % des femelles
F1 prolifique	+++	++ /++++	Oui	Non

Tableau 3. Résultats annuels d'un troupeau de 500 femelles de géotypes prolifique désaisonné et F1 prolifique selon la technique de reproduction utilisée en contre-saison

	Prolifique désaisonné			F1 prolifique		
	Photo.	CIDR ^{MD}	E. Bélier	Photo.	CIDR ^{MD}	E. Bélier
Fertilité (%)	85,2	83,7	80,7	85,2	81,0	74,9
Agnelage réalisé (nbre/femelle)	1,19	1,18	1,16	1,19	1,17	1,13
Agneaux nés (nbre/femelle)	3,13	3,07	2,98	2,42	2,33	2,21
Ventes agneaux (kg/femelle)	100,5	98,5	95,7	90,7	87,4	83,2
Écart produits ¹ (\$/femelle)	+40,70	+22,80	-	+47,10	+25,30	-
Écart charges désaisonnement ¹ (\$/femelle)	+1,90	+4,20	-	+2,00	+5,00	-
Écart charges variables totales ¹ (\$/femelle)	+13,10	+10,30	-	+19,30	+14,50	-
Écart marge brute ¹ (\$/femelle)	+27,60	+12,50	-	+27,80	+10,80	-

¹Écart par rapport aux résultats obtenus avec la technique de l'effet bélier.

Les brebis de géotype maternel sont naturellement moyennement désaisonnées. L'utilisation des CIDR^{MD} et de la photopériode permet donc d'améliorer substantiellement les performances techniques du troupeau (**tableau 4**) qui se traduisent par des augmentations importantes des marges brutes. En comparaison d'un troupeau utilisant l'effet bélier, la marge brute d'un élevage maternel utilisant les CIDR^{MD} s'améliore de 21,20 \$/femelle/année. L'utilisation de la photopériode permet de faire grimper la marge brute de 31,50 \$/femelle/année par rapport aux CIDR^{MD}.

Les géotypes paternel et prolifique non désaisonné sont naturellement peu désaisonnés. Ils profitent donc largement de l'utilisation d'une technique de reproduction à contre-saison. Pour les deux géotypes, l'écart entre les taux de fertilité moyens annuels obtenus avec les deux techniques est de près de 15 % en faveur de la photopériode (**tableau 5**), ce qui conduit à une forte amélioration de la marge brute (42-46 \$/femelle/an).

Tableau 4. Résultats annuels d'un troupeau de 500 femelles de géotype maternel selon la technique de reproduction utilisée en contre-saison

	Maternel		
	Photo.	CIDR ^{MD}	E. Bélier
Fertilité (%)	85,2	76,5	68,6
Agnelage réalisé (nbre/femelle)	1,19	1,14	1,09
Agneaux nés (nbre/femelle)	2,07	1,93	1,79
Ventes agneaux (kg/femelle)	68,0	63,4	58,5
Écart produits ¹ (\$/femelle)	+80,90	+40,30	-
Écart charges désaisonnement ¹ (\$/femelle)	+2,20	+6,20	-
Écart charges variables totales ¹ (\$/femelle)	+28,20	+19,10	-
Écart marge brute ¹ (\$/femelle)	+52,70	+21,20	-

¹Écart par rapport aux résultats obtenus avec la technique de l'effet bélier.

Tableau 5. Résultats annuels d'un troupeau de 500 femelles de géotypes paternel et prolifique non désaisonné selon la technique de reproduction utilisée en contre-saison

	Paternel		Prolifique non désaisonné	
	Photo.	CIDR ^{MD}	Photo.	CIDR ^{MD}
Fertilité (%)	85,2	70,7	85,2	70,7
Agnelage réalisé (nbre/femelle)	1,19	1,10	1,19	1,10
Agneaux nés (nbre/femelle)	1,83	1,64	2,78	2,52
Ventes agneaux (kg/femelle)	57,5	51,2	89,1	80,8
Écart produits ¹ (\$/femelle)	+53,70	-	+63,40	-
Écart charges désaisonnement ¹ (\$/femelle)	-5,30	-	-4,10	-
Écart charges variables totales ¹ (\$/femelle)	+11,80	-	+17,10	-
Écart marge brute ¹ (\$/femelle)	+41,90	-	+46,30	-

¹Écart par rapport aux résultats obtenus avec la technique des CIDR^{MD}.

Que retenir de cette étude ?

- 1. Peu de données compilées par les producteurs :** personne ne s'étonnera de ce premier constat ! Sur la vingtaine de producteurs enquêtés, moins de la moitié ont pu nous fournir des chiffres précis sur les performances de reproduction de leur troupeau. *Comment savoir si les performances d'un élevage sont acceptables si aucune information précise n'est compilée ? Comment choisir une stratégie pour améliorer la rentabilité si on n'a pas de chiffres pour analyser la situation d'une entreprise et identifier ses points faibles ?* L'expérience nous démontre que la compilation et l'analyse de données précises (taux de prolificité, taux de fertilité, mortalités...) nous amènent souvent à avoir de mauvaises surprises sur les véritables performances d'un troupeau.

- 2. Les taux de fertilité en contre-saison sont extrêmement variables :** l'enquête chez les producteurs a révélé que les taux de fertilité en contre-saison sont extrêmement variables, et ce, même à l'intérieur d'une même race et pour une même technique de désaisonnement. Cette variabilité rappelle que l'aptitude naturelle au désaisonnement des femelles et l'utilisation d'une technique artificielle de reproduction ne sont pas les seuls déterminants du succès reproducteur en contre-saison. D'autres facteurs comme l'alimentation, la condition de chair des brebis, la régie d'accouplement ou les conditions d'ambiance ont une grande influence sur les taux de fertilité.

- 3. Même une faible augmentation du taux de fertilité en contre-saison a un impact important sur la marge brute d'une entreprise :** dans leur ensemble, les résultats démontrent l'importance qu'ont les performances de reproduction en contre-saison sur les résultats économiques d'un troupeau en système d'agnelages accéléré. Exprimés en \$/femelle/an, les gains peuvent apparaître comme modestes pour plusieurs. Mais rappelez-vous qu'un gain en marge brute de 20 \$/femelle signifie une amélioration de 10 000 \$ de la marge brute globale d'une entreprise de 500 brebis ! Alors, que dire quand l'augmentation s'élève à 40 ou 50 \$/brebis !

- 4. Pour l'ensemble des génotypes étudiés, la technique de la photopériode a mené à des résultats techniques et économiques supérieurs à ceux du CIDR^{MD} qui étaient, eux, supérieurs à ceux de l'effet bélier :** l'ampleur de ces avantages a toutefois varié selon les génotypes étudiés. Évidemment, l'utilisation de techniques de reproduction à contre-saison plus performantes est plus profitable pour les femelles naturellement peu désaisonnées. Lorsque les femelles sont plus désaisonnées, l'effet bénéfique sur la marge brute de l'utilisation d'une technique plus efficace est atténué, mais reste positif. Et détrompez-vous, nous ne sommes pas des inconditionnels de la photopériode. Nous sommes des inconditionnels de l'amélioration de la rentabilité des fermes ovines !

- 5. Même les troupeaux de brebis reconnues comme désaisonnées profiteraient d'une amélioration de leurs performances en contre-saison :** combien de fois on entend des producteurs dire : « *Moi, mes brebis sont naturellement désaisonnée et ça marche très bien en contre-saison* ». Quand on pousse la discussion un peu plus loin avec certains d'entre eux, on constate que plusieurs se satisfont d'obtenir 60 à 70 % de fertilité en contre-saison. Cette étude montre bien que même une augmentation de seulement quelques pourcentages du taux de fertilité en contre-saison a une grande influence sur la marge brute d'une entreprise. Dans un contexte où on cherche à améliorer la rentabilité des élevages, il est clair que l'obtention de taux de fertilité élevés dans les saillies du printemps et de l'été devrait demeurer une priorité même dans les troupeaux théoriquement naturellement plus désaisonnés. Ce sont les résultats réels obtenus dans un élevage qui doivent guider le choix d'utiliser ou non une technique de reproduction artificielle et non pas la réputation de la race ou du croisement ! Évidemment, à plus long terme, la sélection génétique sur l'aptitude au désaisonnement devrait faire partie des critères de sélection des éleveurs qui possèdent des races reconnues et élevées pour leur qualité de reproduction à contre-saison (maternelle, prolifique désaisonnée). Mais, il faut être réaliste, ce n'est pas une solution envisageable à court terme pour augmenter la fertilité en contre-saison.

Le mot de la fin s'adresse aux producteurs

Bien sûr, les différences de marge brute obtenues dans nos simulations sont celles attendues en lien avec les troupeaux que nous avons définis (performances, particularités, caractéristiques...), dans un contexte de prix bien spécifique. Bien sûr, ce sont des simulations informatiques d'un troupeau virtuel, réalisées avec des moyennes de performances que nous avons choisies (avec le plus d'honnêteté possible soit dit en passant !). Bien sûr, les performances de votre troupeau peuvent être plus élevées que celles que nous avons utilisées (mais elles peuvent aussi être plus basses !). **Malgré tout cela, deux choses doivent cependant demeurer claires dans votre esprit : 1) le taux de fertilité en contre-saison est un facteur déterminant de la rentabilité d'une entreprise ovine et 2) même une faible augmentation du taux de fertilité en contre-saison a un impact important sur la marge brute.** Vous devez en être convaincu ! Ainsi, si vous obtenez 65 % de fertilité en utilisant l'effet bélier par exemple, sachez qu'en gagnant 5 à 10 % de fertilité en utilisant les CIDR^{MD} vous allez accroître la marge brute de votre entreprise. Même raisonnement pour ceux qui obtiennent 75 % en utilisant



les CIDR^{MD} : l'utilisation de la photo-période pourrait vous faire gagner 10 % de fertilité en contre-saison... un impact majeur sur la marge brute de votre exploitation !

Le choix d'une technique de reproduction à contre-saison sexuelle se doit donc d'être intégré à toute démarche visant l'amélioration de la rentabilité d'une entreprise ovine. Au-delà des problèmes de régie pouvant affecter certains résultats de fertilité, l'analyse du choix d'une technique doit s'appuyer sur les performances actuelles et réelles du troupeau (taux de fertilité de tous les groupes d'accouplement) qui doivent être précisément mesurées. Par la suite, vous serez en mesure de mieux analyser les possibilités d'augmentation des per-

formances de reproduction de votre troupeau et de réfléchir sur la décision d'utiliser ou de choisir une technique d'accouplement à contre-saison qui vous permettra de faire un pas de plus vers l'amélioration de la rentabilité de votre entreprise. Bien sûr, le choix final devra aussi être guidé par vos objectifs de productivité et de rentabilité. Il faudra aussi tenir compte de toutes les contraintes financières, en main-d'œuvre et en bâtiments.

Mais n'oubliez pas ! La technique de reproduction en contre-saison que vous choisirez et les taux de fertilité que vous obtiendrez auront un impact déterminant sur la rentabilité de votre entreprise.

Remerciements

Le projet a été rendu possible grâce à l'aide financière du Programme de soutien à l'innovation en agroalimentaire, un programme issu de l'accord du cadre Cultivons l'avenir conclu entre le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec et Agriculture et Agroalimentaire Canada. Merci également à la FPAMQ, au CEPOQ et au CECPA pour leur soutien. De précieux remerciements vont au Centre de ressources pédagogiques de la FSAA de l'Université Laval, à Johanne Cameron (CEPOQ), Denis Boies (ITA La Pocatière), André Charest (MAPAQ), Manon Lepage (consultante en production ovine) ainsi qu'aux 23 producteurs ayant participé à l'enquête.



MARS 2016									
P2	P3	SEM	D	L	M	M	J	V	S
5	3	9			1	2	3	4	5
5	4	10	6	7	8	9	10	11	12
6	4	11	13	14	15	16	17	18	19
6	4	12	20	21	22	23	24	25	26
7	5	13	27	28	29	30	31		

AVRIL 2016									
P2	P3	SEM	D	L	M	M	J	V	S
7	5	13						1	2
7	5	14	3	4	5	6	7	8	9
8	5	15	10	11	12	13	14	15	16
8	6	16	17	18	19	20	21	22	23
9	6	17	24	25	26	27	28	29	30

MAI 2016									
P2	P3	SEM	D	L	M	M	J	V	S
9	6	18	1	2	3	4	5	6	7
10	7	19	8	9	10	11	12	13	14
10	7	20	15	16	17	18	19	20	21
11	7	21	22	23	24	25	26	27	28
11	8	22	29	30	31				

JUIN 2016									
P2	P3	SEM	D	L	M	M	J	V	S
11	8	22				1	2	3	4
12	8	23	5	6	7	8	9	10	11
12	8	24	12	13	14	15	16	17	18
13	9	25	19	20	21	22	23	24	25
13	9	26	26	27	28	29	30		

JUILLET 2016									
P2	P3	SEM	D	L	M	M	J	V	S
13	9	26						1	2
14	9	27	3	4	5	6	7	8	9
14	10	28	10	11	12	13	14	15	16
15	10	29	17	18	19	20	21	22	23
15	10	30	24	25	26	27	28	29	30
16	11	31	31						

AOÛT 2016									
P2	P3	SEM	D	L	M	M	J	V	S
16	11	31		1	2	3	4	5	6
16	11	32	7	8	9	10	11	12	13
17	11	33	14	15	16	17	18	19	20
17	12	34	21	22	23	24	25	26	27
18	12	35	28	29	30	31			

LÉGENDE : SEM : numéro de la semaine
 P2 : période de deux semaines
 P3 : période de trois semaines
 = : fin du 1^{er} semestre

Le calendrier est également disponible sur le site Internet www.agneauduquebec.com/FPAMQ sous l'onglet Agence.

BLACKIES SUFFOLKS

Pure Race Enrégistrer style « British »

Suivi GenOvis | Génotypé | IST

Béliers et agnelles disponibles

Possibilité de livraison

Cécile & James Blackie : 506 392-6263

lamb4ewe@nbnet.nb.ca

www.blackies.ca



Bergerie Alexandre Murray

Vente d'agnelles F1 et Romanov

- ✓ Qualité supérieure à un prix concurrentiel
- ✓ Évaluées GenOvis
- ✓ Résistantes à la tremblante (QR ou RR)
- ✓ Exemptes de Maedi-visna (Statut Or)

60, Rang Pierre Gauthier

St-Luc-de-Matane

418-562-4290



FERME CHARMAX INC

Éleveur Romanov Pur-sang

Utilisation de béliers Génotypés RR •
Brebis génotypées • Évaluation GénOvis •
Statut OR Maedi-Visna

- ➔ Vente de femelles F1 Dorset – Romanov
- ➔ Vente de sujets Romanov Pur-sang RR
- ➔ Vente de béliers vasectomisés

Frédéric Berthiaume

575, Rang St-Patrice

Saint-Patrice de Beauvillage, QC, G0S 1B0

418 596-3465 • ferme-charmax@globetrotter.net



Bergerie de l'Estrie

✦ Romanov ✦

Éleveur Romanov

-Race prolifique, maternelle et désaisonnée

-Troupeau fermé et génotypé

-Suivi GenOvis -Statut OR Maedi-visna

-Vente de femelles et béliers reproducteurs

-Vente de femelles F1 Dorset / Romanov

Andrée Houle

559, rue des Muguets

Coaticook, QC J1A 3A9

Tél. : 819 849-3221

Cell. : 819 578-3221

froux1@videotron.ca

Bergerie située au 529, rue Davis, Coaticook, QC J1A 2S5
www.bergeriedelestrie.com

Vous désirez annoncer votre entreprise
dans Ovin Québec... visitez le

[www.agneaudeauquebec.com/FPAMQ/fr/
publications](http://www.agneaudeauquebec.com/FPAMQ/fr/publications)

pour plus d'informations.

Béliers DORSET RR

Troupeau exempt de Meadi visna : statut OR

- ✓ Très bons ISM et ISC
- ✓ Sélectionnés sur des critères de productivité
- ✓ Rustiques, massifs, désaisonnés et faciles d'entretien

***2^e meilleur troupeau maternel Dorset,
Génovis 2014 ***

Ferme Beausoleil enr. Michel Viens

210 Rg 4 Est

St-Joseph-de-Kamouraska Qc. G0L 3P0

418 493-2310 | beausoleil7@sympatico.ca



Lomanco Hampshire

Sur programme de performance depuis 1963

Béliers paternels génotypés

La Ferme Manasan

Amélie Fluet, Pierre & Robert Laberge

150, chemin Laberge, Danville, QC J0A 1A0

Tél. : 819-839-3350

amelie@manasan.qc.ca

www.manasan.qc.ca



Une **jeune entreprise** en plein essor grâce à l'expérience de ses propriétaires !

*Contact client, bien-être animal et circuit court, voilà trois termes qui décrivent bien la jeune entreprise **Agneaux de Laval** créée en 2012 par **Véronique Lefebvre** et **Donald Beaulieu**. Les propriétaires peuvent affirmer être le seul élevage ovin à Laval. D'ailleurs, la municipalité compte très peu d'élevage d'animaux. Jeune entreprise en production ovine, mais déjà bien établie en agriculture ! Les propriétaires d'Agneaux de Laval ont démarré cette entreprise sur le site même de leur serre horticole : les Serres Beaulieu. Un nom connu dans le milieu agricole de la région, la famille Beaulieu pratique l'agriculture à Laval depuis 1754.*



Une bonne préparation avant de se lancer

L'idée a germé en 2008, dans le but de diversifier leur entreprise horticole. Comme ils aiment les moutons et la viande d'agneau, ils ont opté pour cette production. Prenant leur projet très au sérieux, le couple a visité une douzaine d'entreprises ovines avant le démarrage. Après plusieurs mois de recherche, ils ont débuté avec 20 bre-

bis et un bélier de race Arcott Rideau. Monsieur Beaulieu a bien analysé les différentes options concernant le logement des animaux : *bâtir un nouveau bâtiment ou rénover ?* Le couple a choisi l'option de rénover une des serres de l'entreprise horticole afin d'y installer les moutons. Le résultat, un espace clair et bien aéré. De plus, l'investissement est important ; la comparaison avec un bâtiment neuf est de plusieurs dizaines de milliers de dollars. Les propriétaires, n'ont bénéficié d'aucun appui de financement pour lancer leur projet. Aucune demande n'a été faite auprès d'un programme puisqu'ils ont pris la décision de vendre une

partie de la machinerie de leur entreprise horticole afin de financer le projet.

Les difficultés du démarrage

Les propriétaires ont connu leurs lots de difficultés lors des premières années. Le choix de débiter avec une vingtaine de têtes était sage selon eux. Les moments les plus difficiles sont tous reliés à la santé des animaux. Ils connaissent très bien le vétérinaire aujourd'hui.

Cependant, les défis ont été relevés avec brio. Lorsque nous entrons dans la bergerie, les animaux sont visiblement heureux. Les propriétaires font même écouter le hockey à leurs animaux... lorsque la saison est bonne ! Madame Lefebvre, la bergère, porte une attention particulière à tous ses animaux. Elle peut aussi compter sur une employée pour l'aider au besoin à la bergerie, en période de pointe.





Les animaux ne subissent pas beaucoup de stress de transport. Les agneaux font un voyage vers l'abattoir de 4 km seule-

leurs clients des produits transformés. Le couple organise également des visites à la ferme durant toute l'année et des camps de jour en saison estivale. Pas moins de 800 enfants ont visité la bergerie en été 2015 ! Les clients de la boutique ont la chance de pouvoir visiter la bergerie lorsqu'ils viennent faire leurs achats. Madame Lefebvre est heureuse de pouvoir faire sourire les clients qui sont ravis de voir les animaux. Ce qui fait sourire les propriétaires, ce sont les clients de la boutique horticole qui trouvent la boutique loin tandis que les clients pour la viande d'agneau la trouvent proche !

Né, élevé et vendu à Laval

Le nom, *Agneau de Laval*, n'est pas choisi à la légère, car un de leur objectif est de produire un agneau nourri uniquement d'aliments cultivés à Laval. Un but pratiquement atteint puisque dès 2016, toute la nourriture offerte aux animaux sera cultivée à Laval. Il serait plus facile d'acheter leur foin ailleurs, mais monsieur Beaulieu considère que c'est un atout important pour leur entreprise.


ment. Toutes les pièces d'agneau reviennent à la ferme pour être vendues à la boutique.

Contact avec le client

Le contact étroit avec la clientèle est indispensable pour les deux entrepreneurs, c'est l'essence du projet. L'objectif principal est de vendre toute la production dans la boutique à la ferme. Au cours des prochains mois, ils seront même en mesure d'offrir à

Actuellement, ils possèdent près de 70 brebis et visent une centaine prochainement. Les propriétaires veulent conserver un élevage de petite taille, principalement afin d'assurer du temps pour la clientèle, et ils possèdent toujours leur entreprise *Les Serres Beaulieu*.

Conclusion

Un conseil pour quelqu'un qui veut démarrer ? « *Mettre sur pied un plan de financement solide et démarrer avec peu d'animaux afin de s'y familiariser* », mentionne monsieur Beaulieu. Avec cet élevage, madame Lefebvre dit avoir découvert une véritable passion : s'occuper des moutons. *Et, comment voient-ils le futur ? Avec un bélier terminal !* 

www.agneauxdelaval.com



PERFORMANCE RECHERCHÉE ICI



Un bon départ simple comme 1-2-3!

1 COLOSTRUM HEADSTART HICAL

Le colostrum de qualité sert :

- Au transfert d'immunité passive par les immunoglobulines (IgG).
- De source d'énergie en prévention de l'hypothermie.

3 ALIMENTS DÉBUT OVATION 19 PRO/OVATION PULP-O-20

- Sources de protéine et d'énergie idéales pour les agneaux.
- 25 % de sélénium sous forme organique.
- Additionnés de vitamines du complexe B indispensables aux pré-ruminants.

2 LACTOREMPLACEUR OVATION AGNO-CHEVRO

La formulation unique du Ovation Agno-Chevro favorise la formation rapide du caillé, un gage de grande digestibilité pour une meilleure croissance et santé.

- 100 % protéine du lait.
- 100 % sélénium sous forme organique.
- 100 unités/kg de vitamine E.



Consultez votre expert-conseil La Coop pour un programme complet d'élevage des agneaux et de régie des brebis.

La Coop

www.lacoop.coop



Concours de photographie de la Fédération des producteurs d'agneaux et moutons du Québec

Les gagnants se mériteront :

- ▶ 1^{er} prix : 125 \$ et la parution de la photographie sur la page couverture d'Ovin Québec de janvier 2017
- ▶ 2^e prix : 100 \$

Les noms des gagnants seront dévoilés lors de l'assemblée générale annuelle 2016

Faire parvenir vos photographies, au plus tard le 28 octobre 2016, à :
FPAMQ a/s Marion Dallaire, mdallaire@upa.qc.ca ou
555, boul. Roland-Therrien, bureau 545, Longueuil, Québec J4H 4E7

Règlements

- ▶ La photographie doit contenir des ovins avec des boucles autorisées (à l'exception des agneaux très jeunes)
- ▶ Un participant peut soumettre autant de photographies qu'il le désire.
- ▶ La photographie doit être signée à l'endos afin de céder les droits d'auteur à la FPAMQ et elle ne sera pas retournée.
- ▶ La photographie originale doit être envoyée par la poste ou par courriel.
- ▶ Toute photographie soumise au concours doit être identifiée au verso avec les informations suivantes :
 - le nom du photographe;
 - le numéro de téléphone du photographe;
 - l'adresse complète du photographe;
 - le lieu où la photographie a été prise;
 - le titre de la photo (facultatif);
 - la signature de l'auteur.

www.agneauduquebec.com